



Bulletin municipal de

★
LEVIER
2013

Meilleurs vœux
pour 2014

à votre service

MAIRIE

Tél. 03 81 89 53 22 - Fax 03 81 49 59 59
secretariatmairie-levier@orange.fr
www.levier.fr
Hôtel de Ville
Place Bugnet - 25270 LEVIER
Secrétariat ouvert
tous les jours : 9h - 12h / 14h30 - 16h
sauf mardi et samedi après-midi
(et mercredi après-midi pendant les
vacances scolaires)

MARCHE

Le mercredi matin - Place Bugnet

FOIRE

Le 2^{ème} mercredi du mois
Place Bugnet et Place de Verdun

GENDARMERIE

Tél. 03 81 89 51 17 (jour et nuit)
ou en cas d'urgence appeler le 17
Permanences :
mardi 8h-12h / vendredi 14h-18h

CENTRE DE SECOURS

Tél. 03 81 89 57 60
EN CAS D'URGENCE APPELER LE 18

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél. 03 81 89 58 73
bibliotheque.levier@wanadoo.fr
Mardi 16h30 - 18h30
mercredi 16h00 - 18h00
vendredi 17h00 - 19h00
samedi 14h00 - 16h00

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Tél. 06 70 09 59 46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h15 - 8h30
11h30 - 13h30 / 16h15 - 19h

LUDOTHEQUE

1, rue de Champagnole
Tél./Fax 03 81 89 54 43
Accueil des enfants pour jouer sur place
Mardi, mercredi et samedi : 15h - 18h
Jeudi : 9h30 - 11h30

POINT "INFO" TOURISME

Au Musée-Relais du Cheval Comtois
ou au secrétariat de mairie aux heures
d'ouverture

MUSEE-RELAIS DU CHEVAL COMTOIS ET DE LA FORET

(halles de la Mairie)
Tél. 03 81 89 58 74
musee.levier@wanadoo.fr
www.musee-cheval-comtois-et-foret.fr
Fermeture en novembre et janvier

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE

Tous renseignements au 06 73 89 94 38
www.musicarts.fr

SERVICE DES ROUTES

Tél. 03 81 46 87 00 - Pontarlier

TRESORERIE

Tél. 03 81 89 50 61
Ouvert au public du lundi au jeudi :
8h00 - 12h00 / 13h00 - 16h30
le vendredi : 8h00 - 12h00

LA POSTE

Tél. 03 81 89 58 27
Ouverture au public
de 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
sauf mercredi et samedi après-midi

NUMEROS D'URGENCE

Médical (SAMU) 15
Police Secours 17
Pompiers 18
Général 112

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistance sociale D.I.F.S. :
mardi après-midi et sur rendez-vous
au 03 81 38 87 60
Visites à domicile et réception
hors permanence sur rendez-vous

Assistance sociale M.S.A. :
2ème jeudi du mois : 9h30 - 11h30

Assistante sociale IREPS
(Instance Régionale d'Education et de Pré-
vention de la Santé) Tél. 06 21 74 26 27

Relais Petite Enfance
1er et 3ème lundi du mois : 14h30 - 17h30
Tél. 06 70 09 59 46

UDAF

2ème mardi du mois 14h - 16h

HDL

(Habitat et Développement Local)
10h à 12h le 2ème mercredi du mois
ou Tél. 03 81 46 58 05

CAUE

(Architecte conseil gratuit)
Tél. 03 81 82 19 22
10h à 12h le 2ème vendredi tous les 2 mois

PAIO

(Permanence Accueil Insertion Orientation
des jeunes demandeurs d'emploi)
Tél. 03 81 46 54 61

SOMMAIRE

A votre service	p.2
Editorial	p.3
Réalizations - Budget	p. 4 et 5
Enfance jeunesse	p. 6 à 9
Environnement	p. 10
CCA 800	p. 11
Histoire de Levier	p. 12 à 18
Salle Socioculturelle	p. 19
Comice	p. 20 à 23
La vie associative	p. 24 à 42
Etat civil	p.43

Le mot du maire

Je retiendrai de l'année 2013 quatre faits marquants : une réalisation, une action, une longue démarche réussie et un événement couronné de succès.

- Une réalisation :

La réalisation qui marquera 2013 est à coup sûr la mise à disposition de la salle socio-culturelle, réceptionnée en mars 2013 et mise aussitôt à la disposition des associations, des familles et du public.

Son planning de réservation, très bien rempli, montre que cette réalisation est en adéquation avec les besoins exprimés depuis fort longtemps.

- **Une action** : la lutte pour conserver la présence Postale sur notre territoire.

Lever comme Bourg Centre compte de nombreux services publics et services à la population ; mais il faut être vigilant en permanence afin de les conserver.

Pour La Poste, il a fallu convaincre la direction de maintenir un guichet et la Banque Postale dans les locaux actuels et de réaliser les travaux de rénovation afin de bénéficier du fonds de péréquation de l'Etat dans le cadre du contrat de présence postale territoriale 2011 - 2013. Attendre 2014 aurait été risqué au niveau financier.

Lever devient bureau principal de 1^{ère} classe avec un Chef d'Etablissement dont dépendent Frasne, Boujailles et la Rivière Drugeon.

La commune s'est engagée à mettre en place les équipements nécessaires aux personnes à mobilité réduite : ascenseur sur le côté du bâtiment et agrandissement du pallier extérieur de l'entrée.

Pour réaliser cette rénovation, il a fallu aussi convaincre la direction de garder le tri et les préposés à Levier et non de tout regrouper à Amancey qui n'est pas notre bassin de vie.

Un local extérieur a été trouvé, aménagé par un particulier qu'il faut remercier, ce qui a permis d'héberger le tri et les préposés de Levier rejoints par leurs collègues de Goux les Usiers.

- Une longue démarche réussie :

Certains projets peuvent être portés par la Commune mais d'autres comme la reconstruction de la Maison de Retraite, notre EHPAD, relève de la compétence intercommunale.

Avec Jean-Pierre Gurtner, Conseiller Général et Président de la CCA 800, nous nous battons depuis 2009 pour trouver les financements nécessaires à une reconstruction-extension, la capacité d'accueil passant de 49 à 69 résidents en hébergement permanent et temporaire.

Pour montrer notre détermination, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité en 2013 une subvention annuelle sur trente ans correspondant au remboursement de 1,5 millions d'euros.

L'Agence Régionale de Santé accorde 3,9 millions d'euros pour le projet et le Président du Conseil Général a obtenu 250 000 euros du Ministère de la Santé, pour un projet évalué à 8,5 millions d'euros.



Et, fort de ces aides, le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté présidé par Patrick Genre, dont votre Maire est membre, a pris acte le jeudi 19 décembre de la reconstruction décidée par la direction.

Quelle satisfaction !

C'est l'aboutissement de 5 années de réunions, d'audiences, de visites de l'Etablissement par tous les financeurs potentiels, les responsables de service et les élus de tous niveaux.

- Un événement couronné de succès :

Il s'agit bien sûr du Comice du Canton de Levier. Là aussi la commune a relevé un défi, celui de l'organiser au Centre du Village, faisant aussi de cette manifestation autour de ce concours du monde agricole, acteur économique local, une grande fête populaire.

Pari réussi malgré le temps maussade grâce aux deux associations du comice, cantonale et locale, aux associations, aux bénévoles nombreux et au personnel communal.

Nous garderons de belles images du Centre de Levier devenu une immense ferme.

Ces faits sont marquants, ils montrent que la Commune de Levier continue à avancer, à accueillir de nouvelles familles, à offrir à tous un accueil, un cadre de vie, des emplois et des services. Les 33 naissances enregistrées cette année et la population qui continue à augmenter (1971 habitants en population municipale et 2 166 en population totale INSEE au 1er janvier 2011) sont une réelle satisfaction pour vos élus.

Au seuil de cette nouvelle année nous avons une pensée pour les malades, les personnes âgées ou seules, les familles qui ont perdu un être cher.

Les élus feront une visite et apporteront le traditionnel colis de Noël à 176 Lévitienes et Lévitien âgés de 76 ans et plus.

Nous avons une pensée particulière pour Louis Philippe notre doyen qui aura 105 ans le 8 février 2014.

A vous toutes et tous, le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux présentent leurs meilleurs vœux de courage pour affronter cette crise qui perdure mais aussi de réussite et de santé.

Nous vous invitons chaleureusement pour notre rencontre annuelle, **la cérémonie des vœux le samedi 04 janvier à 19 heures à la Mairie.**

Albert JEANNIN
Votre Maire

Budget 2013

FONCTIONNEMENT



DEPENSES = 2.979.592 € RECETTES = 2.979.592€

budget general :	1.850.781	budget general :	1.850.781
assainissement :	202.691	assainissement :	202.691
eau :	285.038	eau :	285.038
bois :	223.597	bois :	223.597
lotissements :	371.474	lotissements :	371.474
caveaux :	46.011	caveaux :	46.011

INVESTISSEMENT



DEPENSES = 1.690.994 € RECETTES = 1.690.974 €

budget general :	901.378	budget general :	901.378
assainissement :	327.016	assainissement :	327.016
eau :	162.327	eau :	162.327
bois :	41.573	bois :	41.573
lotissements :	235.700	lotissements :	235.700
caveaux :	23.000	caveaux :	23.000

Réalisations 2013

Voirie :

Aménagements de sécurité devant l'école St Joseph avec création d'une 3ème voie de circulation : une voie bus et 2 voies permettant un double sens de circulation pour les autres véhicules ; et aménagement d'un parking organisé avec un espace vert et des circulations matérialisées pour les piétons aux normes pour personne à mobilité réduite.



Réseaux :

Création d'un réseau d'eaux usées pour l'adduction de la zone constructible rue des Mésanges.

Bâtiments :

Mise à disposition de la salle socio-culturelle (2 salles de musique spécifiques, une grande salle, un espace traiteur et des possibilités d'aménagement au 1er étage).
Prise en compte de la donation par Maurice Debois et sa famille de la Chapelle de la Ficelle.

Lotissements :

Fin de l'aménagement du lotissement Les Clarines.
Etude pour la gestion des eaux pluviales du secteur du futur lotissement du Plane.



et Projets 2014

Cadre de vie :

Réalisation des travaux paysagers, mise en place du mobilier urbain et création d'un accès adapté aux personnes à mobilité réduite au square de l'Eglise.

Volet économique :

Malgré les recherches de repreneurs, d'implantation d'activités nouvelles en lien avec la Commune par les dirigeants de Levier Industries, aucune démarche n'a abouti et les derniers salariés de l'entreprise ont été licenciés. C'est une énorme déception. D'autres pistes sont encore explorées par la direction pour réindustrialiser le bâtiment.

En mars, l'entreprise Lazzeroni a accueilli "Coeur d'Artisans" mettant en valeur les savoir-faire de nos artisans : un beau succès.

Fin novembre, un noyau de commerçants et d'artisans a relancé le Marché de l'Avent, vitrine de leurs produits. Longue vie à cette initiative.

Je remercie les responsables des commissions municipales qui ont participé à l'élaboration et au suivi des projets, j'associe les membres des commissions d'appel d'offres, des impôts, de la forêt, de révision des listes électorales et tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Albert JEANNIN

Et pour 2014 ...

Voirie :

Il reste des travaux 2013 non réalisés. Chemin du Réservoir à enrober. Chemin de Touillon à améliorer dans sa 1ère partie (écoulement des eaux pluviales).

Réseaux :

Etablir un projet de mise en séparatif pour ramener les eaux usées du Rocheret y compris Maison de Retraite sur les canalisations existantes devant St Joseph.

Etablir un projet de relève de canalisation d'eau rue de Salins depuis l'ADMR jusqu'à l'intersection de la rue du Stade avant la pose d'une couche d'enrobé de régénération par le Département.

Bâtiments :

Etude d'une chaufferie salle des fêtes, salle socio-culturelle (combustible, coût et subventionnement possible).

Lotissements :

Réaliser l'étude supplémentaire demandée pour le Plane, diagnostic des zones humides de moins de 1 hectare.

Logements :

La participation communale à parité avec celle du Conseil Général ayant été votée, Néolia va lancer son programme de 7 maisons accolées avec accès pour personnes à mobilité réduite sur l'espace « ancien Unico » proche du centre village.

Volet économique :

Voici les travaux prévus sur la zone intercommunale de Levier par la CCA800 :

- plateforme Grillet Concept,
- étude de trois demandes de terrains plateformés ou non,
- ventes éventuelles.

Albert JEANNIN





Enfance • Jeunesse

En 2013, les actions en faveur des enfants et des adolescents s'inscrivent dans la continuité avec les mêmes partenaires.

Les Francas gèrent :

- Les Accueils de loisirs du périscolaire et de l'extrascolaire. Ils se déroulent au Centre d'Accueil de Loisirs, place de l'église.
- L'Action «Jeunes». Elle se déroule au Point d'Accueil Enfance Jeunesse, 5 rue de Pontarlier.

Familles rurales gère :

- la microcrèche située 1 A rue de la Motte.
- la ludothèque située 1 rue de Champagnole.

Musicart's est intervenu à nouveau dans chaque école primaire pour dix séances de deux fois quarante-cinq minutes ; deux classes par école bénéficiant de ce dispositif. Pour l'école Pergaud, le projet s'intitulait « Voyage musical dans le temps » ; pour l'école Jeanne d'Arc, il s'intitulait « La gourmandise dans tous ses états ». Ces projets artistiques viennent poursuivre le travail engagé depuis l'année scolaire 2009-2010 et s'inscrivent dans le projet de chacune des écoles. L'intervenant de Musicart's apporte ses compétences, ses connaissances et permet aux enseignants de réinvestir, de prolonger les activités dans d'autres domaines pédagogiques.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet investissement communal dans ce partenariat bénéfique pour les élèves.

Les conférences ont rencontré plus de succès que l'an dernier.

L'atelier-rencontre, «le jardinage biologique et le compostage», était animé par Elodie Mairot du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Haut-Doubs et financé par PREVAL (syndicat mixte pour la prévention et la valorisation des déchets ménagers et assimilés).

Il s'inscrivait dans la suite de la réunion publique de 2012 « Comment réduire ses déchets ? ».

Il a eu lieu le 12 juillet 2013. Après un temps d'informations, d'échanges à la mairie, les 19 participants se sont rendus au foyer de vie Roussel pour voir un composteur en activité.

Durant cet après-midi, des enfants avec leurs parents, des résidents du Foyer de vie avec leur éducatrice, des couples ou des personnes seules se sont retrouvés autour d'un thème qui les motive à savoir l'observation, le respect de la nature, la culture de produits sains. Cette rencontre s'est avérée fort agréable et intéressante.

La conférence-débat «Nos adolescents et les conduites à risques, comment les protéger ? » s'inscrivait dans le plan d'action que la sous-préfecture a demandé aux communes du Haut-Doubs suite à une enquête sur les causes principales des accidents de la route dans notre secteur ; cependant elle ne se réduisait pas à cette seule problématique.

Cette soirée était animée par Anne-Marie Carpentier, formatrice en relations humaines, financée par le CCAS de Levier et la CAF. Elle a eu lieu le 14 octobre 2013.

32 personnes (28 femmes, 4 hommes) ont participé : des parents, des grands-parents, des professionnels en relation avec les adolescents, des responsables d'associations.

Forte de son expérience professionnelle, A.M Carpentier a un discours clair, précis, pertinent. N'oublions jamais que les enfants, les adolescents pour se construire ont besoin que nous leur fixions des limites, que nous leur accordions du temps, de l'attention, que nous entretenions avec eux un climat de confiance où la confidentialité est respectée.

Les échanges ont été constructifs. Dans l'ensemble, les participants ont été satisfaits de cette soirée.

Ils souhaitent que d'autres conférences soient organisées, que des thèmes concernant, en particulier, les 12-14 ans et les 14-18 ans soient abordés plus en profondeur. Pourquoi ne pas traiter ultérieurement qu'une seule composante des conduites à risque par conférence ?

Par mail, les personnes qui le désiraient ont pu recevoir des documents produits par Mme Carpentier. Vous n'avez pu assister à la soirée, vous souhaitez disposer de ces documents, envoyez votre adresse mail à la mairie et nous vous les ferons parvenir.

Square et « jardin partagé ».

Le square de l'église réaménagé est devenu un lieu plein de vie au centre du village ; son accessibilité est désormais possible pour les personnes à mobilité réduite, pour les parents avec des poussettes ... Notons, cependant, que les bancs seront remplacés.

Le 27 juin 2013, Françoise Jeanneret de FCE qui a réalisé la restructuration du square a rencontré les enfants des écoles. Elle leur a présenté les plantes des différents massifs en soulignant que ce sont des « êtres » vivants auxquels il faut prêter attention. Elle les a également sensibilisés au respect des lieux.

Le matin, furent concernés les élèves de grande section et de CP de l'école Pergaud ; l'après-midi, les élèves de CM de l'école Jeanne d'Arc.

Martine Galmiche et Sylviane Saulnier leur ont présenté le projet de restructuration du square : sa naissance, son élaboration, son suivi. Elles ont souligné le rôle des commissions Enfance-Jeunesse, Voirie, Environnement, celui du Conseil Municipal.

Les enfants ont participé avec intérêt à la connaissance du milieu et à cet éveil à la citoyenneté. Puis, c'est avec joie qu'ils ont profité des jeux.

Une suite sera donnée à cette action : création de petites pancartes avec des slogans rappelant qu'il faut respecter les plantes et les lieux publics.



Interpellés par des usagers sur la création par les enfants d'un jardin de fleurs, de plantes aromatiques, les membres de la commission « Enfance, jeunesse » se sont réunis avec les directeurs des écoles primaires. Il leur a paru intéressant que le square soit aussi un lieu d'éveil des sens, d'écoute de la nature.

Nous avons rencontré les responsables du CPIE du Haut-Doubs qui nous ont fait deux propositions :

1) Une intervention auprès des enfants d'une classe primaire de chaque école dans le cadre du projet « Bieaudiversité des territoires avec le thème du jardin » Il s'agissait, en trois séances d'une demi-journée par classe, sur le site du square, d'axer le propos sur la nature ordinaire, celle qui est à proximité immédiate afin que les enfants comprennent bien la diversité du monde vivant mais aussi le fonctionnement des écosystèmes et leurs interactions, qu'ils apprennent à les respecter, à vivre avec. (relations insectes, plantes ; associations végétales ; fragilités du milieu naturel...).

Vu le coût de ce projet, nous n'avons été suivis ni par le Conseil Municipal, ni par le CCAS.

2) Un accompagnement pour la création d'un jardin à l'intérieur du square. Forts des pistes de travail, du guide méthodologique du « jardin des possibles » fournis par le CPIE nous nous sommes lancés dans un projet plus modeste à savoir : la création de quatre bacs avec des plantes comestibles susceptibles d'éveiller les sens.

Au départ de ce projet les partenaires sont :

- la commune avec la commission Enfance-jeunesse.
- l'école Pergaud avec les élèves de Mme Grass.
- l'école Jeanne d'Arc avec les élèves de Mme Coste.
- le périscolaire avec les enfants encadrés par Mme Roy.
- le foyer de vie avec les résidents accompagnés par Mr Gilles.

Après l'accord du Conseil Municipal en juin, lors d'une réunion avec les différents partenaires en octobre nous avons défini les bases de ce projet que nous souhaitons mener de manière participative. Il s'agit d'initier des démarches citoyennes au niveau des échanges, des liens, de l'organisation, de la prise de décisions. Nous avons clarifié, défini nos motivations, les responsabilités, les domaines d'intervention de chacun ; nous avons identifié et associé les compétences et les énergies nécessaires à la mise en œuvre du projet et à sa pérennité en tenant compte en particulier des usagers du square.

Actuellement, les résidents du foyer fabriquent les bacs qui seront décorés ultérieurement par les participants du club « Ados ». Au printemps, ils seront installés dans le square où les enfants des écoles, du périscolaire et les résidents du foyer de vie pourront procéder aux plantations.

Puisse ce projet commun réunissant des partenaires d'horizons différents participer à la valorisation du square, inciter les usagers au respect des lieux, au respect des autres !...

Nous avons pu réaliser certains projets, d'autres n'ont pu aboutir ; cependant, il sera toujours possible, ultérieurement, de s'appuyer sur les études déjà entreprises.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont accompagnés dans nos démarches, dans nos actions. Comme il eût été agréable de vous satisfaire davantage !

Martine Bôle,
Martine Galmiche,
Sylviane Saulnier.

Le périscolaire

Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans. L'accueil est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi au Centre d'accueil de loisirs, place de l'église, selon les horaires suivants.

Accueil du matin: de 7h15 à 8h30

Accueil méridien: de 11h15 à 13h30

Accueil du soir: de 16h15 à 19h00 (néanmoins les enfants scolarisés à l'école Jeanne d'Arc sont pris en charge dès 15h30 le vendredi)

Pour inscrire votre enfant, vous devez simplement nous rapporter sa fiche d'inscription dûment remplie (vous pouvez la retirer en mairie ou au centre périscolaire) et nous joindre la photocopie de ses vaccinations.

Votre enfant peut fréquenter le périscolaire ou la restauration de manière ponctuelle ou régulière. Il vous est aussi possible de l'inscrire à tout moment durant l'année scolaire. Les inscriptions peuvent être à l'année ou au calendrier (jour, semaine, mois) suivant votre demande.

Durant le temps de midi les enfants découvrent le compostage ; une animation a été menée en partenariat avec « Préal » et par la suite nous l'utiliserons dans notre futur jardin.



Le soir, les enfants ont la possibilité de participer aux activités proposées. Depuis le mois d'octobre un atelier « les petits cuisinots » a été mis en place tous les mardis jusqu'au mois de décembre. Les recettes sont réalisées par les enfants, ils les ramènent à la maison pour les déguster en famille. Un livre avec toutes les recettes est en cours de fabrication. Par la suite d'autres ateliers seront à découvrir.

Les accueils de loisirs

Ils s'adressent aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Ils se déroulent au Centre d'accueil de loisirs, place de l'église.

Les dates d'ouvertures prévues sont :

Hiver : du 24 au 28 février 2014

Printemps : du 22 au 25 avril 2014

Été : du 7 au 25 juillet 2014 et du 25 au 29 août 2014

Au niveau du fonctionnement, à chaque semaine correspond un thème ; les activités, les jeux et les sorties sont en rapport avec ce dernier. En 2013 les enfants présents aux accueils de loisirs ont pu composer avec des thèmes divers mis en place par les équipes d'animation.

En février ils ont découvert le monde des chevaliers et des princesses avec la fabrication de boucliers, de couronnes, avec des jeux collectifs et la visite du château de Joux.

Les jeux ont été mis à l'honneur aux vacances de printemps

avec la réalisation de leurs propres jeux comme un memory et une chasse au trésor dans le musée de "la vache qui rit" à LONS le SAUNIER. Durant l'été "L'art dans tous ces états" a pu être découvert par les enfants inscrits. En particulier, l'art de la récup avec la fabrication d'un papillon en cannettes, l'art de grimper aux arbres avec la sortie au parcours aventure de Métabief et également l'art du camping avec une nuit sous la tente.



Visite du château de Joux

Aux vacances de la Toussaint, nous avons joué au «déchective», afin de savoir où vont nos déchets et comment aider notre planète.

Espace jeunes

Il s'adresse aux adolescents âgés de 11 à 17 ans. Situé 5 rue de Pontarlier (derrière le magasin de fleurs), le club «ados» est ouvert suivant un planning donné aux jeunes, consultable au Point accueil enfance jeunesse et sur le site de la mairie. En général, les séances ont lieu le mercredi après-midi et la deuxième semaine des vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver et de printemps. Si le besoin se fait sentir deux groupes seront constitués (6^{ème} 5^{ème} et les 4^{ème} 3^{ème}).



Ce club est un lieu de rencontres, de discussions et d'animations. Durant toute l'année, nous leur proposons de nombreuses animations sportives, culturelles et manuelles ainsi que des sorties (bowling, cinéma, pizzeria, patinoire). Il est également mis en place différents projets tel un camp pour cet été et une journée à Europa Park. Pour cela différentes actions sont mises en place afin que les jeunes puissent récolter de l'argent pour que le coût aux familles soit moindre.

Cet été les jeunes sont partis 3 jours au Futuroscope à POITIERS. 24 jeunes ont profité du séjour, le transport s'est fait en bus, nous avons pris les repas dans le parc et dormi à l'hôtel.



Pour tous compléments d'informations, merci de contacter Nadège Roy au 06.70.09.59.46 ou par mail : francas.levier@orange.fr Vous pouvez la rencontrer au Centre des accueils de loisirs (place de l'église) le lundi de 13h30 à 16h ou chaque soir à l'accueil périscolaire de 17h à 18h.

Nadège Roy



Futuroscope

Micro-crèche

Bienvenue à la micro-crèche Les P'tits Lutins !

La micro-crèche accueille les enfants de 2mois1/2 à 6ans à raison de 10 enfants simultanément de 7h à 19h. Elle est ouverte en priorité aux enfants de la commune de Levier.

Deux types d'accueil sont possibles, de façon régulière avec un contrat et des horaires fixes et de façon occasionnelle en fonction des places disponibles. Le petit nombre d'enfants accueillis donne un caractère familial, chaleureux et sécurisant. Il garantit aussi une prise en charge et un suivi individualisés de l'enfant tout en lui apprenant les règles de la vie en collectivité.

Actuellement, 22 enfants fréquentent la structure en accueil régulier ou occasionnel et d'autres sont attendus dans les semaines à venir.



Été 2013- Activité créative à l'ombre de la micro-crèche

Chaque jour, l'équipe de professionnelles élabore et met en œuvre des activités, des jeux, des ateliers d'arts plastiques, des comptines, des livres, etc... Ces découvertes visent à éveiller les sens et les capacités des enfants, à contribuer à leur bien-être, et à commencer en douceur la socialisation.

Pour connaître les disponibilités chaque semaine, vous pouvez consulter le site internet de la commune de Levier : www.levier.fr Le planning y est remis à jour tous les samedis matins pour la semaine suivante. N'oubliez pas ensuite de réserver votre place en appelant la micro-crèche au 03 81 69 35 01. Pour des informations sur le fonctionnement de la structure ou une inscription, vous pouvez contacter la nouvelle responsable Anne COMBY 06 75 83 17 79

Anne Comby

Ludothèque

C'est possible !

Lundi, j'ai eu 1 an et j'ai fait rouler des boules sur un toboggan
Mardi, à tout juste 3 ans, j'ai conduit une voiture de course
Mercredi, pour mes 5 ans, j'ai construit une tour immense
Jeudi, 6 ans dans trois jours, j'ai attaqué un indien avec une hache
Vendredi, 8 ans et quelques semaines, j'ai emmené mes Playmobil au zoo
Samedi, 16 ans plus quelques mois, j'ai trouvé de l'or au fond d'une mine
Dimanche, 25 ans depuis longtemps, j'ai relié Barcelona à München par le rail. Quelle aventure !

Tout cela, c'est possible à Levier !

Rendez-vous à la ludothèque !

Le mardi reste le jour qui connaît le plus de succès mais bien d'autres temps de jeu vous sont proposés. N'hésitez pas à venir nous rendre visite ! En famille ou avec des amis, de façon occasionnelle ou régulière.

Informations pratiques :

Ouvertures tout public : Mardi de 15 h 00 à 18 h 00

Mercredi (2ème et 4ème du mois) de 15 h 00 à 18 h 00

Jeudi (1er et 3ème du mois) de 9 h 30 à 11 h 30

Samedi (2ème et 4ème du mois) de 15 h 00 à 18 h 00

Ouverture spéciale pour les jeunes de plus de 11 ans

qui peuvent venir seuls : Mardi (2ème du mois) de 18h30 à 20h30

Soirées jeux :

Vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 selon un calendrier à définir

Pour plus d'informations :

www.levier.fr ou www.famillesrurales.org/franche-comte

Contact : Cécile Bordy, 1 rue de Champagnole à Levier
(03 81 89 54 43, ludadou@famillesrurales.org)

Cécile Bordy

Environnement

Recyclage des textiles :

une seconde vie pour les vêtements, le linge et aussi les chaussures que vous n'utilisez plus. Tout sauf la poubelle !

Que peut-on recycler ou réutiliser ?

Petits vêtements : bonnets, chaussettes, collants, gants, écharpes, foulards, layette, maillots de bain,...

Grands vêtements : chemises, pulls, polos, jeans et pantalons, manteaux, sweats, T-shirts, joggings,...

Linges de maison : draps, serviettes et gants de toilette, torchons,...

Chaussures de toutes sortes (à attacher par paire)

Petite maroquinerie : sacs à main, ceintures,...

Comment trier ?

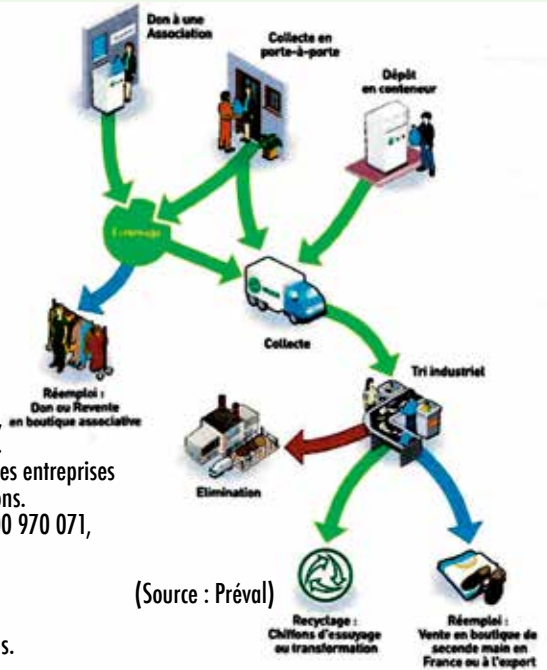
Les pièces doivent impérativement être propres et sèches sinon elles partiront à l'incinération et le geste de valorisation sera perdu. Elles doivent être placées en sacs (maximum 50 litres).

Où déposer ?

Après d'une antenne locale d'association, d'une entreprise de réinsertion, dans un conteneur dédié (disponible en déchèterie de Levier par exemple).

Ce qui est en bon état peut être revendu par les associations caritatives et les entreprises d'insertion ; le reste est utilisé pour du bourrage, des isolants ou des chiffons.

Pour plus d'informations, contacter Préval Haut-Doubs au numéro vert 0800 970 071, ou consulter le site www.preval.fr.



(Source : Préval)

Recyclage des papiers

Le recyclage des papiers permet l'économie de la matière première : le bois.

Que peut-on recycler ?

Tous les papiers se trient et se recyclent. Sont donc concernés : les journaux, magazines, prospectus, enveloppes, papiers de bureau, catalogues, annuaires, livres, cahiers. Inutile de les froisser ou de les déchirer ou d'enlever les agrafes, trombones et spirales.

Attention : les mouchoirs en papiers, lingettes et essuie-tout ne se recyclent pas.

Où déposer ?

Diverses associations proposent régulièrement des ramassages à domicile. Conserver donc vos papiers dans un endroit sec jusqu'à la date des ramassages (généralement semestriels).

RECUP' PAPIER

Collecte faite au profit du **CANCER**
et de la **FONDATION LASSALLE**
à Lyon La collecte 2013 a été bonne,
soit 43 tonnes

Merci à tous ceux qui œuvrent de près
ou de loin pour cette action (donneurs,
équipe de collecte, prêt de camion, etc.)

Rendez-vous 2014

mi-avril et mi-octobre Dès aujourd'hui,
pensez à conserver tous vos vieux
papiers : pubs, annuaires, catalogues,
journaux, etc...

Ils doivent être ficelés solidement.
Tout plastique est interdit.

RECUP' BOUCHONS LIEGE

Récup' de tous les bouchons liège
(vin, mousseux, champagne...)
au profit d'un atelier "handicapés"
qui transforme ces bouchons
en panneaux d'isolation.

A déposer
chez Bernard Faivre-Courtot
20 rue du Plane à Levier

Je collecte les bouchons
alimentaires en plastique



**30 TONNES
DE BOUCHONS
= 1 Fauteuil
roulant
= 1 Sourire**

Responsables : Albert Ratte
30 rue du Plane à Levier
Bernard Faivre-Courtot
20 rue du Plane à Levier

www.bouchonsdamour.com

La CCA 800

Une fin de mandat avec des investissements d'avenir !

Jean Pierre GURTNER, Président

Malgré une conjoncture difficile et des incertitudes sur les dotations, la CCA 800 doit continuer à relever trois défis : le développement des communes avec moins d'argent public, le maintien de l'emploi en attirant des entreprises et apporter des réponses aux demandes qui se présentent :

Au niveau des investissements :

La demande économique est actuellement au ralenti concernant les constructions attendues dans la filière bois sur les plates-formes préparées. La CCA800 a terminé les échanges entre les entreprises Bôle Richard et Solibois en régularisant les équivalences de surfaces et elle a pu répondre à la demande de l'entreprise GRILLET CONCEPT concernant sa future installation sur une plate-forme dans la zone de Champ Bégaud.



La CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), ex TP, a rapporté la somme de 80 000 €, couvrant ainsi progressivement les frais engagés depuis 7 ans sur l'aménagement de la ZAE Champ Bégaud de Levier.

La construction de l'atelier de fromagerie Haute Combe sur la commune de Septfontaine, en bas de la Chaux est sur les rails (phase finale de consultation du PLU et montage financier en cours).

A la demande des professionnels de santé de Levier, une étude a permis de présenter un dossier de création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle comprenant 9 bureaux pour des temps pleins et des services partagés. L'architecte a été retenu. Ce projet n'est pas la maison des médecins de Levier mais il répond à une demande nationale pour offrir de nouveaux services et pour pérenniser l'offre de soins en milieu rural dans les années à venir. Cet établissement travaillera en synergie avec la maison existant au Clos saint Claude et avec la pharmacie. Un projet similaire est également en cours d'étude au niveau du Val d'Usiers avec les professionnels de santé de ces trois communes ainsi que celles de Bugny, Aubonne, Evillers et villages alentours.

Au niveau de la fibre optique, le syndicat constitué des 8 communautés de communes et du Conseil Général a lancé la procédure de délégation de service public avec un premier phasage opérationnel. L'Etat, par un arrêté du 26 septembre, a validé sa participation à hauteur de 9 millions sur ce chantier de 30 millions d'euros. La CCA 800 comme les autres communautés de communes s'est engagée à hauteur de 10 € par habitant pendant 15 ans.

Plus difficile est le dossier du maintien de l'EHPAD, maison de retraite F. Michaud de Levier. Devant la nécessité de refaire cet établissement qui n'est plus aux normes d'accessibilité, sécurité et hygiène, la CCA 800 s'est engagée par délibération du 26 octobre à verser 17 € par habitant et cela durant 30 ans, (correspondant au remboursement d'un prêt de 1,5 M €), afin de montrer sa volonté de maintenir cet établissement pour notre secteur. L'Agence Régionale de Santé apporte une contribution de 3,9 M €. Le Ministère de la Santé via le Conseil Général apporte 0,25 M €. Le montage financier de l'investissement sera prochainement présenté au CHI Haute Comté, une assemblée regroupant les EHPAD de Mouthé, Nozeroy, Pontarlier et Levier.

170 enfants des maternelles et CP du Val d'Usiers ont intégré leur nouvel établissement le 4 novembre. En raison d'une ouverture de classe supplémentaire, l'agencement de répartition des classes a été modifié : 6 classes occupent le nouveau bâtiment : maternelles et CP, 2 classes de CE1 et CE2 s'installent à Bians et les 3 classes de CM1 et CM2 sont à Goux.

Des travaux ont été réalisés à l'école de Villers sous Chalamont avec le remplacement de toutes les fenêtres ; à Pergaud Levier, revêtement de la salle à l'étage ; à l'école de Goux les Usiers, rénovation des toilettes adaptées au primaire. Ces investissements donnent lieu à des fonds de concours de la part des communes concernées.

Au niveau du fonctionnement :

En ce mois de novembre la CCA 800 est toujours en situation d'« attentisme » par rapport aux rythmes scolaires.

Concernant Pergaud à Levier, un poste d'ATSEM supplémentaire pour un demi-temps a été créé en bénéficiant de la mise à disposition de l'ATSEM du RPI Haut Lison. Des heures d'accompagnement de transport ont été créées pour le nouveau ramassage en direction de Labergement du Navois, Gevresin, Crouzet Migette. En cas de grève, un service minimum d'accueil est organisé.

Actuellement 71% des contributions foncières et taxes d'habitations qui sont collectés sur la CCA 800 vont directement au fonctionnement des écoles à savoir : petit matériel et fournitures, maintenance photocopieurs et ordinateurs, transports, entrées piscines, frais socioculturels et socio-éducatifs, salaires et charges comprises des 15 agents travaillant aux écoles. Cette dépense de 480 000 € du budget général démontre la forte volonté et la considération que vos élus portent au bon fonctionnement des écoles et à la qualité de la scolarisation.

Pour rappel, le fonctionnement de la CCA 800 est assuré par 2 agents qui à eux deux assurent un mi-temps sur 4 demi-journées par semaine. Les bureaux ne sont donc pas toujours ouverts. En projet pour 2015, le transfert des bureaux de Bians à Levier car une place est prévue dans le projet de Maison de Santé.

Histoire de Levier

par Jean Pierre GURTNER

La première histoire de Levier a été écrite et publiée par André Pidoux de la Maduère en 1937, livre réédité en 1998. Joseph Guichard, ancien maire, a réouvert les archives pour donner des conférences de 1953 à 1955 et les publier dans les bulletins et notes paroissiales de ces mêmes années. En 1985, le Dictionnaire des Communes a réactualisé l'histoire locale autour de 5 thèmes mais les bulletins municipaux depuis 1970 se sont faits chaque année l'écho, d'événements, d'anecdotes, de biographies, de vie d'autrefois ... sous les plumes de Gérard Oudet, Louis Guyon et Jean Pierre Gurtner, votre serviteur, pour les principaux écrits. L'histoire qui vous est proposée est une approche à la fois globale et « contextualisée » de ce qui a construit et détruit parfois à travers les siècles notre village de Levier. Elle s'adresse à tous les anciens et nouveaux habitants de notre cité. Trois sources m'ont servi de références : le Cartulaire de Jean de Chalon (1220 - 1319) imprimé en 1894, l'inventaire des titres antérieurs à 1790 dressé par Jules Gauthier et les délibérations des 19^e et 20^e siècles, archives triées et placées dans l'armoire forte depuis 1984.

Levier au 13^e siècle et son essor économique

1261 est la plus ancienne date attestant l'existence du village inscrite dans le cartulaire des Chalon.

Levier, Livier, Lyvier selon les manuscrits est « une ville » du Comté de Bourgogne, un assemblage de fiefs, dont quelques propriétaires sont : Henri sire d'Usiers, Hugues de Salins chevalier, Estevenin écuyer, Dame Biautrix, Perrin de Santens écuyer, Wachier et son fils Huguenin chevaliers, Richart et son fils Perrin chevaliers... accolés de « Le Put » c'est à dire « Le Puits », rendent hommage-lige en cédant progressivement leurs domaines composés de prés, fontaine, four banal (propriété d'un seigneur moyennant taxe perçue pour utilisation), et même hommes avec leurs meix (habitations avec dépendances, vergers, champs...) à Laure de Commercy, veuve de Jean de Chalon l'Antique, seigneur de Nozeroy.

La communauté villageoise est composée d'hommes libres dont 17 noms sont cités et de 25 serfs et leurs familles. Les maisons de bois sont des chambres d'environ 15 pieds carrés, le feu est dans le milieu et un trou au plafond laisse sortir la fumée. Ecurie et grenier sont séparés par des cloisons de bois et forment le reste de l'habitation. L'habitat est regroupé autour d'une fontaine attestée en 1277, de deux fours banals, un à proximité de la fontaine (1309), l'autre appartenant à Carouge dès 1276 (rue de Pontarlier) et d'une chapelle sans vicaire à demeure. Il existe certainement une maison forte propriété d'un chevalier « du Put », une construction à base de moellons de pierre à proximité d'un puits. Or un puits est encore visible, rue de Besançon, sur une propriété dont la maison renferme des soubassements probablement datés de cette période et remaniés par la suite.

En cette fin du Moyen-Age, plusieurs facteurs attestent d'une économie en essor :



Moyen âge



Moyen âge

- Jean de Chalon l'Antique et son fils Jean possèdent les salines de Salins et le sel 'or blanc' est source de revenus conséquents. Pour sécuriser leur ville ils acquièrent des châteaux comme celui de « saint Agne » (saint Anne) et celui de Montmahoux où la justice est rendue pour les habitants de Levier. Ils achètent dans les villages alentours des terres et des hommes avec leurs biens, comme les fiefs de Levier. Très stratèges pour attirer et retenir les colons, ces deux seigneurs affranchissent très tôt les serfs. Ceux de Levier deviendront des hommes libres en 1309. Dès lors, ils seront capables d'élire leurs échevins afin de les représenter et d'assurer au village la gestion des biens et le maintien de l'ordre. C'est un grand progrès social pour l'époque.

- les fruitières ou fructeries de « Levier ainsi que Déserviler » sont attestées en 1272 par Jehan de Claron (Cléron) qui cède une partie de celles-ci et des corvées à Dame Laure. Les fromages de garde se fabriquent en nombre et circulent sur les anciens chemins romains, conservés peut-être dans des tonneaux de sel (de Salins). Pourquoi certains serfs se lient-ils volontairement à la terre, comme « Guillaume de Levier, hom taillable et expletable soumis à Dame Laure » ? Est-ce l'origine de la coopération à partir d'apports de lait mis en commun par les serfs ? Les textes ne le disent pas mais les hommes affranchis défrichent par essartage les forêts de résineux, les Joux, afin de cultiver leurs terres. L'espace agricole utile s'agrandit, il est consacré à la culture de céréales : avoine de printemps, froment ou seigle d'hiver, orge et à l'élevage où le droit de vaine pâture s'exerce à la fois sur les prés aux périodes de non récoltes et dans les forêts.

En 1446, les bosses de sel en direction de Pontarlier et de la Suisse passent par Levier et les bois conduits par des cultivateurs-voituriers à la saulnerie de Salins croisent balles de toile, draps, fer, laine, poivre qui circulent entre l'Italie et les foires de Champagne. Nos voituriers de Levier véhiculent certainement la poix exploitée dans la Haute Joux, monopole des seigneurs de Chalon. En 1480, Nicolas Melin refait la charpente de l'illustre Collégiale de Dole. Tous ces écrits attestent de la place occupée par une industrie du bois et de produits d'élevage du village.

Temps de paix et temps de guerre : les destructions du village

La grande histoire entre le royaume de Bourgogne et le royaume de France a des effets en province et sur les villages comme Levier. Les répercussions de la guerre de Cent ans où se mêlent également les révoltes de la noblesse comtoise contre le duc Eudes IV de Bourgogne à l'autorité hautaine et cassante (1331) entraînent carnages et incendies des villages autour de Salins, de Pontarlier et Levier est probablement détruit. La peste s'abat sur la province en 1349.

Avec Philippe le Hardi commence le règne des quatre ducs d'occident. Succèdent ainsi de père en fils, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire. C'est ce dernier qui entre en guerre avec Louis XI. Les Suisses alliés du roi de France par un traité secret en 1475, déclenchent la guerre à la Comté et par deux vagues successives de 1 300 soldats puis d'un renfort de 2 000 Bernois détruisent totalement Pontarlier. C'est un deuxième et grand désastre pour les villages d'Usiers, Levier et du Haut-Doubs. Après la mort de Charles le Téméraire, en 1480, la Comté est française. La bataille de Dournon - Gevresin en 1493 la fait repasser aux mains de Maximilien d'Autriche mais avec le passage et les mouvements de la soldatesque, Levier subit encore des saccages et pillages.

Le 16^e siècle est une période de paix et de prospérité. Les habitants de Septfontaine, Evillers et Levier sont dispensés depuis longtemps de taxes au péage à Chalamont dont les tours sont détruites depuis 1477. Au recensement de 1569 le village comprend 144 feux soit 1018 habitants et il existe 2 092 têtes de bétail dont 300 chèvres. Les procès sont nombreux concernant le bornage des limites communales avec les villages voisins comme Bulle, Chapelle d'Huin, Labergement du Navois mais également pour le droit d'abreuvement du bétail et la contribution des hommes aux réparations des murailles de Montmahoux (1513). La chartre de 1378 réglant l'usage des bois est détruite dans l'incendie de 1504. Les pestes de 1568, 1586, 1610, 1613 et les sécheresses rendent les conditions de vie difficiles aux habitants cultivateurs.

Mais les plus grands malheurs et atrocités de toute l'histoire du Haut Doubs sont ceux subis durant la Guerre de Dix ans. La première conquête de la Franche Comté en 1636 s'inscrit dans l'épisode de la Guerre de Trente ans où la France de Richelieu et de Louis XIII recherche des frontières naturelles. La Comté adossée à la Bourgogne française est une possession espagnole gênante. En 1636 Condé assiège Dole tandis que les bandes « de Suèdes conduites par Saxe-Weimar pillent, volent, tuent et détruisent de beaux villages de la montagne du Jura, comme Levier ». Tel est le douloureux récit qu'en fait Girardot de Nozeroy retranché dans

le château de saint Anne. En 1667 des voyageurs de l'ordre de Cîteaux traversant Levier sont les témoins « de masures encore debout sur des décombres servant d'abris à quelques malheureux. » Il ne reste plus en 1660 que 40 feux soit 200 habitants. Ce sont pour la plupart des villageois qui ayant trouvé refuge dans les profondeurs des forêts de Maillot sont revenus mais ce sont également des nouveaux arrivants venus de Suisses et de Savoie. Le curé de Levier, Jean Louis Bousson est le témoin de ruines encore au village 60 ans après en 1719.

Eglise



Eglise



Une organisation du village sous l'Ancien Régime.

Le Traité de Westphalie ramène la paix en 1674 mais Louis XIV fait une première entrée en 1668. La Comté ne reste pas longtemps française, elle repasse à l'Espagne par le Traité d'Aix la Chapelle en 1668. Le roi de France revient en 1674 est en fait une province française par le Traité de Nimègue en 1678.

Sous cette nouvelle tutelle administrative, la communauté doit élire 3 à 4 échevins responsables. Ce sont Migette et Poncet qui signent le marché avec un charpentier de Boujoilles afin de recouvrir la nef de l'église et les chapelles en contre partie d'une grue qui a servi à relever la vieille tour de 1491. D'autres échevins s'engagent en cas de réquisition à remettre 4 cuirasses, 4 piques, 3 mousquets, bandoulières et toises de mèches de milan déposés au village. Les échevins Bataillard et Jeannin en 1682 se font traiter de « réfractaires » en voulant traiter avec la saulnerie pour le transport du sel par voitures et convois entre le magasin de Villeneuve d'Amont et celui du Souillot.

Le château de saint Anne est détruit en 1677 par ordre de Louis XIV et Montmahoux est une ruine.



Au XVII^e siècle

Sous la tutelle du prieuré de Mouthier-Hautepierre attributaire des deux-tiers de la Dîme du village, Levier en 1673 a toujours un curé qui administre les sacrements, informe les habitants des ordonnances royales et tient les registres paroissiaux des naissances, mariages et décès. Ainsi en 1727, le prêtre a enregistré 22 naissances, 15 mariages et 22 décès. En 1740, 27 baptêmes, 4 mariages et 27 décès dont beaucoup sont des enfants en bas âge. Le 29 août 1665 « le pauvre village en ruine se décore de branchages et fleurs » car l'archevêque de Besançon Antoine Pierre de Grammont consacre l'église refaite à saint Jean Baptiste. Il visite cimetière, école et presbytère. L'église s'enrichit d'autels en 1692 consacrés en 1716 ainsi que de deux statues en bois, saint Pierre et saint Paul signées sans doute d'Augustin Fauconnet. Deux cloches sont bénies en 1750 par Jean Claude Bousson, prêtre et une troisième en 1774 par Jean Baptiste Siroutot, prêtre.

An niveau économique, les chemins de communication se multiplient et les cultivateurs-voituriers de Levier acheminent « de grands bois vers les ports de Chamblay, Saint-Jean-de-Losne où ils naviguent sur la Saône d'abord puis sur le Rhône ensuite pour servir aux grandes constructions et bateaux dans les ports du midi de la France. »

En forêt de Maublin au début du 18^e siècle, les anciens droits d'usages s'appliquent encore: droit du bois pour la reconstruction des maisons trop vétustes ou détruites par incendies, droits de ramasser et enlever les bois morts, secs et gisants, queues, souches, rémanents des exploitations des communes de Levier, Villers, Chapelle d'Huin, Bulle, Arc sous Montenot et Dournon et les droits de pâturage au profit de ces mêmes communes.

Cependant les titres primitifs des droits concédés par les Châlon de Nozeroy n'existant plus, Maclou Grand Maître des Eaux et Forêts de Louis XIV en 1727, affecte par ordonnance des nouveaux droits au seul service de la saline de Salins. Un recensement du potentiel forestier et des cartes d'arpentage sont alors dressés pour mieux surveiller les forêts royales

Autre évolution au village, en 1760 les habitants moyennant un cens annuel de 400 fr et 300 fr deviennent propriétaires du four banal obtenant les droits de créer des fours particuliers dans tout le village et les maisons.

La commune disposant de 3 800 arpents de terres dont 1 300 de champs, 1 700 de prés et 800 de pâtures, les échevins en 1754 font une requête à l'Intendant De Beaumont afin de régler les trois troupeaux et organiser des trois fruitières constituées de l'apport de lait des 600 bêtes du village. Les trois troupeaux sont sous la conduite de trois bergers dans 400 arpents de prés et 400 arpents de bois.

L'événement qui frappe la mémoire du chroniqueur de l'époque, le curé Jean Claude Bousson, est le terrible incendie de la nuit du 15 septembre 1718 où 80 maisons deviennent la proie des flammes causant la mort de 7 personnes par la faute d'un habitant. L'église, la cure et les extrémités du village sont épargnées. « Comble d'infortune, les champs n'étaient pas encore semés et l'hiver ferma les forêts de sapins où les bois auraient pu être coupés pour la reconstruction des édifices avant la froide saison ».

Le premier plan cadastral dressé au début du siècle suivant donne une représentation du village reconstruit.

Dans la tourmente révolutionnaire, les années difficiles.

De nombreuses délibérations et notes rédigées relatent les faits et mouvements durant la période révolutionnaire. La population en 1793 atteint 1 083 habitants. Pidoux de la Maduère dans son livre s'attarde longuement sur les faits et gestes des habitants de Levier qui malgré la peur d'être traités de suspects et de fanatiques (septembre 1792, juin 1793, octobre 1793) favorisent la clandestinité des prêtres réfractaires officiant en secret au village. Ils s'opposent souvent aux Jacobins et aux décisions du tribunal révolutionnaire de Pontarlier qui les traite d'un sobriquet

de « Boyars » allusion aux bœufs rétifs, frondeurs et récalcitrants. Il existe d'ailleurs un Club des Amis de la Liberté et de l'Egalité qui siège dans une chambre haute du presbytère (janvier 1793) ; il deviendra le Comité de Salut Public.

Les mouvements de troupes (Volontaires du Doubs, 6^e bataillon de la Drôme) réquisitionnent les chevaux, harnais, armes, matelas, couvertures, draps (octobre 1793). Quatre cordonniers (brumaire 1793) du blé et du fourrage sont exigés pour les armées du Rhin (germinal 1794, 12 prairial, 15 fructidor)...

Mais ce qui va marquer durablement l'histoire est le partage des espaces communs. Lorsque le droit à la propriété fut proclamé, certains habitants s'approprièrent des terrains avant la décision définitive par vote de la municipalité. Le conseil demanda au Directoire de Pontarlier le 5 mai 1793 de vendre les terrains communaux et les terrains d'aisance à l'intérieur du village. Ce sont 146 riverains qui achetèrent ceux-ci pour 5 333 livres. Restaient les communaux qui occupaient une surface de 1292 journaux et servaient de parcours pour 4 grands troupeaux. Ils furent répartis en 1 087 lots tirés au sort à partir de 5 h du matin le 14 août 1795. Tous les habitants eurent droit à un lot et parmi les patronymes des ayants droit se trouvent ainsi 53 noms de Jeannin, 34 de Laresche, 23 de Rousset, 21 de Prévalet, 19 noms de Manche, 12 de Suty... En février 1802 le conseil municipal demandera l'annulation du partage, même démarche en 1805, mais les terrains défrichés et cultivés ne pouvaient plus redevenir des parcours pour les troupeaux. L'accès à la propriété individuelle pour cultiver contribua ainsi à améliorer la situation alimentaire et économique d'un grand nombre d'habitants.



Au XVIII^e siècle

A partir de 1806, la population va croître considérablement et en 40 ans, elle atteindra 1620 habitants, un chiffre qui ne se retrouvera qu'en 1980.

Durant cette période tourmentée de l'histoire de France, la commune de Levier devient chef lieu d'un canton de 7 communes : Levier, Arc sous Montenot, Boujailles, Chapelle d'Huin, Septfontaine, Villeneuve d'Amont et Villers sous Chalamont avec un juge de Paix, tribunal des affaires locales, qui cessera son activité le 13 décembre 1957.

De profondes mutations au milieu XIX^e siècle



Au XIX^e siècle

Au niveau financière, la commune est fortement endettée. 10 000 livres de dettes en l'An X avec des créanciers qui accourent de Paris, Arbois, Salins. Une contribution volontaire est sollicitée auprès des habitants pour payer les frais d'un procès de bois et une contribution foncière. Le budget de l'An XIII avec 1 568 fr de recettes et 6 142 fr de dépenses accentue encore ce déséquilibre. En 1839 il reste encore plus d'une soixantaine de vieilles créances à solder.

Après la révolution, les deux bâtiments communaux se trouvent dans un état lamentable. Malgré les dettes, la commune se décide à construire une première école de garçons et maison commune, la première mairie, en 1820 au 10 rue de Pontarlier actuel et d'entreprendre la réfection totale de l'église en la rehaussant et en l'agrandissant (église actuelle). La vieille tour est détruite et deux maisons sont expropriées et démolies (square de l'église actuel). Une coupe extraordinaire de 800 pieds d'arbres rapporte la somme de 73 900 fr pour cette construction dont le nouveau clocher en chantier présente sans cesse des malfaçons. Elles sont constatées en 1829, 1849, 1850, 1854 et donnent lieu à d'interminables procès avec les différents entrepreneurs et cela jusqu'en 1870.



Au XIX^e siècle

Une anecdote intéressante: les voûtes en février 1830 se lézardent durant les vêpres et créent une panique renversant femmes, enfants et vieillards. Le culte sera célébré en la maison commune, délibération de 1834. Les escaliers pour la tribune ne sont toujours pas achevés en 1837, les sacristies seront terminées en 1839 et une horloge sera installée dans la partie haute du clocher pour donner l'heure au village.

En 1830, il y a deux foires le 13 mars et le 26 septembre et Chateaubriand est de passage à Levier en 1833.

Suite au retour des usages forestiers d'antan, les habitants de Levier reprennent tout le bois nécessaire pour la reconstruction des maisons après incendies. Le nouveau code forestier de 1827 s'applique progressivement surtout après l'inventaire de 1851 dénombant 420 maisons incendiées depuis 1701. la nouvelle réglementation limite l'usage du bois aux constructions de poutres, charpentes, planchers de chambre, grenier à grains, cloisons de séparation, portes et fenêtres pour les maisons, église et presbytère. Elle demande également que les tuiles remplacent les bardeaux de bois sur les toits et que la pierre soit employée à la construction. Des carrières seront ouvertes dans les terrains à l'Est du village.

A partir de 1846 la démographie baisse, elle se stabilisera autour de 1 200 à 1 350 habitants jusqu'en 1962. Cette période d'exode rural entraîne des mutations au village :

- Suite aux deux gros incendies du 11 janvier 1848 et surtout du 22 août 1855 où d'abord 10 puis 46 bâtiments détruits « jettent à la rue plus de 350 personnes » et sont suivis d'une épidémie de choléra, le nombre de décès enregistrés en 1855 est de 115. La paupérisation qui gagne les petits paysans non-proprétaires, les nombreux ouvriers indigents, oblige la municipalité à solliciter en 1842 puis en 1861 plusieurs Sœurs de la Charité pour les assister. Conséquence : « Les ouvriers se font plus rares au village », ils quittent Levier pour les emplois des chemins de fer afférés à la construction de la ligne du PLM Dijon- Frasnay- Pontarlier- la Suisse

qui sera inaugurée en 1863. D'autres comme « le tailleur de pierres Panier, les cultivateurs Prévalet, Manche, Senevey- Melin dont les difficultés ne cessent de s'accumuler par la perte de bétail atteint de pneumonie et par des récoltes catastrophiques de pommes de terre » s'exilent avec leurs familles en 1857 pour le Missouri aux Etats Unis d'Amérique.

La situation financière est difficile également pour la commune. Elle a toujours en 1846 plus d'une soixantaine de créances anciennes et irrécouvrables et pourtant un nouveau presbytère y est construit (1847), l'ancien sert encore d'école pour les filles, il sera démolie une fois les constructions nouvelles et coûteuse de l'Hôtel de ville et des halles terminés (1857 à 1867). La mairie sera rénovée en 1984, 1986, 1993 et 2003. Les halles qui servent durant le 20^e siècle de transformateur électrique, de dépôt du corbillard puis des véhicules de pompiers, d'écurie du cheval de la fromagerie, des sanitaires de l'école des filles, puis de dépôt de matériel communal seront totalement rénovées de 2000 à 2001. Le cimetière est déplacé de l'église à la sortie du village en 1861 pour appliquer les réglementations de salubrité.

- Le village s'engage progressivement vers la modernité. En 1868 la commune projette de construire une ligne de chemin de fer entre Andelot (jonction avec la ligne PLM) et Levier pour favoriser le commerce des fromages et du bois. Elle sera inaugurée en 1901 et donnera lieu aux premières photographies du village. A partir de 1926, cette ligne se prolongera vers Pontarlier et Besançon mais le facot n'aura pas l'avenir escompté parce que d'abord sa ligne métrique ne lui permet pas de se relier aux voies du PLM et arrivent les premiers camions et cars de voyageurs plus rapides pour les mêmes déplacements. Ce train arrêtera de circuler en 1953 et la belle avenue de la Gare envisagée (délibérations de 1902 à 1916) restera dans les documents d'archives. Autres nouveautés, en 1865 le conseil donne un avis favorable pour l'installation d'un bureau téléphonique. L'électricité arrive en 1913 et le réseau sera renforcé pour des utilisations motrices et ménagères en 1924. Le téléphone est à la mairie en 1929 et l'Hôtel des Postes est construit en 1932.

- Le clocher de l'église est source de problèmes car la charpente et le campanile sont toujours dans un état préoccupant. Il donne lieu à des nouveaux procès de 1890 à 1905 avec les différents entrepreneurs. C'est seulement en 1937 qu'une ferblanterie neuve sera posée par un nouvel artisan installé au village et qui ne sera refaite qu'en 1992.

La production laitière et communautaire se réorganise : «les fromageries, seules industries, ne peuvent qu'augmenter par suite de la suppression du roulage depuis la création du chemin de fer franco-suisse, les cultivateurs autrefois occupés au renfort des voituriers, sont obligés de se livrer à la culture et par conséquent à la fabrication de fromages (1860)». Les dernières fermes construites, maison bloc type pastoral, sont imposantes par le nombre de travées 4 ou 5 et par le volume de la charpente qui permet d'engranger foin et céréales. «Par ailleurs les chalets sont indispensables pour prévenir les cas d'incendies car les locaux actuels de fabrication (les différentes fermes où le «Tour» était pratiqué) n'offrent pas toutes les sécurités désirables.» En 1863 la municipalité projette de construire 4 chalets, un par quartier : l'Argillier, le Moutet, le Gravier et le Carouge. En 1865 l'Argillier étant le quartier le plus peuplé aura sa fruitière ainsi que la bas du Gravier et le Carouge

. Parallèlement des nouvelles règles dictées par les propriétaires de gros troupeaux de bovins vont exclure les plus pauvres, ceux qui ont des cheptels de chèvres et de moutons. La population de cultivateurs diminue. Les 93 sociétaires en 1905 fusionneront les 3 chalets en un seul, celui d'aujourd'hui, ils constitueront « une association solide et durable » pour une production de fromages capables de concurrencer les fromages suisses et hollandais. Les cultures vivrières et la vaine pâture s'effaceront au début XX^e siècle face à la production de fourrages artificiels et à l'enclosure des parcelles. Les premiers comices à Levier, vitrines de l'amélioration des races et du modernisme agricole, ont lieu en 1868, 1875, 1879, 1880, 1883 et 1901 coïncidant avec l'inauguration du chemin de fer. Le remembrement effectué entre 1947 et 1967 redistribuera le foncier agricole.

Auparavant les Frères des Ecoles Chrétiennes demandés par la municipalité pour instruire les enfants très nombreux, instaurent en 1866 des cours élémentaires d'agriculture, un progrès que récompense la municipalité en 1872. Alexis et Nestor Cretin en 1891 leur feront construire un pensionnat-ferme - école qui deviendra au siècle suivant le collège et le lycée agricole. Cependant en 1904, l'interdiction d'enseigner faite aux congrégations religieuses, aux Sœurs de la Charité à l'école Jeanne d'Arc et aux Frères du pensionnat, amène la municipalité à envisager la création « d'un palais scolaire » (délibération de 1902 à 1909) puis à y renoncer (1914). Le terrain servira de jardins communaux jusqu'à la création des classes de 6^e et 5^e d'un CEG puis d'un groupe scolaire primaire de 4 classes en 1972, rehaussé de 4 autres salles en 1982 et dénommé 'Ecole Pergaud'.

Dans la 2^e moitié de ce 19^e siècle s'installe une nouvelle catégorie d'habitants. Les états civils attestent d'abord d'une trentaine d'artisans, commerçants, professions libérales en 1933 puis d'une centaine en 1872 et encore autant en 1914. Après guerre c'est l'essor d'importantes scieries avec des ouvriers et des bûcherons dont certains viennent d'Italie (1947). Huissiers, médecins, notaire, boucher, marchand de vin, cordonnier, teinturier, tisserand, cloutier, gypseur, maréchal-ferrant, tonnelier...étaient leurs vitrines dans le centre du village qui se reconstruit après les incendies de 1848, 1855, 1882, 1885. D'ailleurs en 1856 la municipalité encourage chaque propriétaire «couronner sa maison d'une corniche en pierre et de la couvrir de tuiles», réduisant de ce fait les soulerets, réserves de bois de chauffage sous l'avancée du toit, source potentielle parfois de propagation du feu. Les municipalités font disparaître aussi pour l'hygiène public, les places à fumier et immondices des rues principales (1923), éclairent les rues la nuit dès 1902 et crée la place de Verdun en expropriant les jardins de particuliers (1923, 1924). Il faudra attendre le siècle suivant pour que la dernière décharge municipale soit fermée et que se mette en place une déchèterie (2004)

Les municipalités successives seront continuellement à la recherche d'un approvisionnement en eau suffisant. Fontaine, réservoirs, conduites d'eau depuis Boujailles feront l'objet de nombreuses délibérations et dépenses de 1830 à 1877, date de construction des fontaines-lavoirs (renovées en 2009 et 2013) et du lavoir central en 1878. Un nouvel apport est fourni par les captages de la Douet (1911), puis par l'eau de Chaffois (1925) et de Dommartin (1960)

3 guerres pour ponctuer et freiner ces mutations :

1871 Le 27 janvier, sous 70 cm de neige et par -18°C, la débâcle et le retrait du 15^e corps de l'armée française de Bourbaki, sous le commandement de Cremer présent et le 28 janvier, l'arrivée de la 14^e division prussienne du général Zastrow ; des combats,

3 soldats morts ; 106 décès de civils suite aux épidémies de peste, choléra et petite vérole coïncidant avec l'occupation prussienne, 323 familles victimes de réquisitions et vols

1914 Le 2 août La mobilisation de tous les jeunes du village et les premiers déplacements du maire accompagné des gendarmes pour informer les familles de douloureuses nouvelles du front; l'arrivée de soldats américains en 1917 au Rondé ; l'armistice du 11 novembre 1918, la population qui fête la victoire dans les cafés aux frais de la municipalité mais 50 soldats de Levier, morts pour la France plongent leurs familles dans le deuil, perte d'un fils, d'un époux, d'un papa. Noël 1918, le premier arbre illuminé et des cadeaux, sucreries, jouets pour les enfants de Levier au camp américain du Rondé avec le premier film projeté en noir et blanc.

1940 le 17 juin les Allemands entrent dans Levier avec défilés de chars, auto blindés, motocyclettes et s'installent au pensionnat saint Joseph. La débâcle, les jeunes qui sont partis en 2 équipes reviennent et cherchent à échapper au STO. Trois Kommandanturs se succèdent, la peur, un meurtre, le marché noir, les réquisitions, un comité d'entraide aux soldats et prisonniers, un vœu et une procession si le village est épargné de la destruction.

11 soldats morts, la Résistance qui s'organise, le maquis à Maillot et le 4 septembre à 13 h 30 les soldats français de Delattre de Tassigny qui descendent le Mont. La joie, les habitants dans les rues et le drapeau français qui flotte tout en haut du clocher grâce à la témérité de 5 jeunes gens du village.

Et des événements exceptionnels ...

1885, le 11 mai, un incendie au bas du Gavier, deux personnes âgées et 3 jeunes de 18 à 25 ans victimes de leur dévouement, décèdent sous les décombres

1958, le 13 mai incendie au centre du village, 15 ménages et 58 personnes sans logis, un pompier blessé sous les éboulis avec des séquelles durant sa vie et un grand élan de générosité de tout le département

1982, le 2 juin, une tornade de force 4 et des grêlons, 5 maisons, une ferme, une scierie, un atelier de stockage, une usine FEG, de nombreuses voitures ...détruits ; une cellule de crise avec le Préfet ; une zone déclarée sinistrée et de la générosité en retour.

1999, le 26 décembre, la tempête touche aussi Levier et provoque des dégâts importants (3000 m³ de bois).

2012, le 30 juin, une tempête de grêlons de 100 à 150 grammes, 800 à 900 maisons impactées, 20 entreprises de couvertures et charpentes mobilisées, 40 000 tuiles nécessaires pour tout réparer.



Levier contemporain et Levier de demain ?

Ce qui a marqué la période récente de l'histoire du village à partir des années 50 est son extension considérable. La configuration de Levier prend la forme d'une étoile et non plus de 2 axes linéaires.

En 2000, la population totale atteint 2032 habitants avec une population municipale de 1700 habitants et une densité de 45 habitants / km². Ainsi en 25 ans Levier a connu un gain de 207 personnes qu'il faut aussi associer à l'allongement de la durée de vie.

En 2006, la progression porte la population municipale à 1 881 habitants et de nouveaux lotissements communaux et privés se développent sur des terrains agricoles de proximité, clos et vergers.

En 2011, la population municipale est passée à 1971 habitants (2166 en population totale INSEE).

Dans les années 1960 - 1970 l'accèsion à la propriété dans des pavillons neufs pour des familles d'ouvriers, d'artisans, de fonctionnaires... a bénéficié d'opportunités grâce :

- aux terrains disponibles suite à la disparition du Tacot, c'est le lotissement de la Nue débuté en 1957,
- aux terrains légués par des bienfaiteurs : Emile Bousson et sa sœur Madeleine : lotissement du Plane, les Chaumelles- l'Ortie et par Maurice Débois et son épouse Irma pour les terrains du lotissement de la Douët Est, des foyers logements et de la maison de retraite construits de 1971 à 1974.

Le premier lotissement porte le nom de Quartier Neuf avec vingt pavillons construits entre 1953 et 1962 sur la route de Granges Maillot (rue Notre Dame et Rue Pasteur) puis le village se dote de noms de rues en 1956 et de trottoirs en 1957 ; les noms : Argillier, le Gravier et le Carouge disparaissent, une fontaine-lavoir près de l'église également ainsi qu'une partie du centre du village dans l'incendie de 1958...mais des quartiers nouveaux se créent dans plusieurs secteurs :

- au Nord et Nord Est sur des terrains en pente: la Douët - Est (1972 à 1974), les Chaumelles - l'Ortie (1976 à 1980), le Champ du Tronc (1986), les Jonquilles et Gentianes (1975), les Changières-Hirondelles (2005), les Changières 12 collectifs habitat 25 (2012);

- au Nord Ouest et Ouest dans un secteur plus en creux : le Plasne (1966 à 1970) et les pavillons d'Habitat 25 (1977) la Perrière (1986) et le Couchant (1988 à 1992).

- au Sud et à l'Est du village, la présence du Bye, la zone inondable et la ZAE Champ Bégaud limitent l'urbanisation : Chapelle d'Huin, la Nue (1957), les Prairies (1972), la Tillette (2010).

- des quartiers d'interfaces et de jonctions: le Tacot (1999), Desbois (2002), Clos saint Claude (2004), la Sapinière-le Moutet (2005 à 2007), les Locaux (2008) et les Clarines (2011-2013).

- et le centre du village se rénove avec des pavillons en bande suite à l'incendie (1959-1961), des créations d'immeubles après démolitions : place de Verdun (1987, 2011), rue de Salins (1973), rue de Pontarlier (1983 et 2010).

Mais à une phase de constructions succède toujours un temps de pause pour appliquer les nouvelles normes et réglementations en matière de voiries, réseaux d'eau potable et assainissement ainsi que mettre en conformité le POS (1984) qui demande une révision (1986,1988) se transforme en PLU (2004, révisé en 2007). Les grands travaux de création de la station d'épuration (1986 à 1988), de bouclage de réseaux (1998, 1999), de mise en séparatif des canalisations (2007 à 2010), l'adduction d'eau à Granges Maillot (1996-1997), de réfections de trottoirs (1997, 1998)...ont été nécessaires, coûteux et souvent ingrats car peu visibles et occasionnant des gênes temporaires avec nuisances.

Les municipalités successives ont su à côté des lotissements développer le logement locatif avec actuellement plus de quatre vingt logements gérés par un bailleur habitat 25, dont le premier HLM de 12 logements au Plasne en 1966 et celui du Tacot en 1994, auxquels s'ajoute une centaine de logements locatifs privés permettant ainsi le renouvellement de la population et des enfants scolarisés. Deux OPAH (1988 et 2000) ont contribué aussi à offrir des logements rénovés au centre du village et de nouveaux logements avec d'autres bailleurs sont en cours d'études.

Si la commune a vendu une partie de son immobilier : la gendarmerie du Moutet (1981), la première maison communale école de garçons (1982), la fontaine lavoir-ateliers municipaux

(1999), c'est pour qu'en contre partie la nouvelle gendarmerie en 1976 et la nouvelle caserne de pompiers en 2000 soient beaucoup plus fonctionnelles et adaptées aux besoins actuels de protection, secours et assistance aux personnes (exemple : piste pour atterrissage de l'hélicoptère de secours). Le bâtiment de la Poste a été acheté en 2009.

Autre élément d'analyse, la vie locale qui s'est beaucoup développée. L'école de musique municipale créée en 1901, l'association sportive en 1935, l'association familiale rurale en 1963 et le comité de la fête des sapins en 1965 ont été les premiers incubateurs de liens, de projets et d'actions entre les habitants. Clubs des majorettes, du 3^o âge, judo, Team moto, Hand, Quade, Boules, Escrime, ADMR, Familles Rurales, association laïque...en sont les « continuateurs du présent ».

A partir des années 1970, les municipalités successives ont engagé des investissements conséquents pour accompagner ce développement, débutant par la création du Centre équestre des Fauvettes en 1970 ; salle des fêtes 1973, salle des sports 1985, vestiaires 1997 et 2007, piscine 1989, tennis 1989, bibliothèque et ludothèque, Musée Relais du cheval et de la forêt 2000-2001, éclairage du terrain de foot 2004, square de l'église 2012, salle socioculturelle 2013.

Après guerre, parallèlement à l'agriculture, la filière bois avec bûcheronnage et scieries a connu un fort développement avec plus d'une centaine d'emplois, des emplois au masculin suivis d'emplois au féminin avec « le tricotage mécanique » en 1963. Une première zone d'activités sur Champ Bégaud, où étaient installées des entreprises du bois, a permis la création en 1981 de l'usine de freins à disques FEG, puis DBA - BENDIX - FRANCE puis BOSCH qui emploiera plus de cent personnes avant de disparaître subissant l'effet de la mondialisation, puis Levier Industries. Aujourd'hui un supermarché ; des entreprises du bois, charpente, ossature et de production d'énergie ; de mécanique automobile et d'équipements agricoles, forestiers et métallurgie; d'environnement et paysager, de Travaux Publics et voirie, d'artisans et transport; commerces, services de restauration et d'accueil touristique, professions libérales; médico-sociaux, EHPAD, professionnels de santé, Foyer personnes handicapées, service à la personne et microcrèche ; d'enseignement : écoles, collège et lycée, musique et artistique...constituent la dorsale d'emplois non délocalisable pour le village, regroupée en partie sur la ZAE intercommunautaire Champ Bégaud.

Un troisième axe concerne l'interdépendance entre Levier et le territoire. Après les études et projets inscrits dans le Plan de Rénovation Rurale (1963) puis la constitution du District (1973), d'une association avec la commune de Granges Maillot (1974), de la création du SIADET (1992), de l'adhésion au SMCOM et Préal (1984) et depuis 2003 de la création d'une Communauté de Communes CCA 800, du Pays du Haut Doubs, du CHI (Centre hospitalier Intercommunal) Haute Comté et du ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Pontarlier en projet..., les orientations et actions municipales sont de plus en plus en interactions et dépendances avec d'autres lieux de décisions. Le rôle moteur du bourg-centre, qui ne sera peut-être plus demain chef lieu de canton avec la refonte des cantons, n'aura d'influence que par la discussion, la concertation, l'engagement financier et l'assentiment des territoires, ville de Pontarlier et villages voisins dont ceux de la CCA 800. Ce nouveau partenariat parfois calculateur et "chronophage" en réunions a cependant permis jusqu'à présent d'obtenir de belles réalisations dont une bibliothèque intercommunale où plus de 600 enfants sont accueillis, une zone d'activités économiques labellisée "Pôle d'Excellence Rurale Bois Energie" aménagée sur plus de 8 hectares et peut-être demain une maison médicale pluri-professionnelle, un EHPAD rénové et adapté au vieillissement des centenaires, des innovations concernant la fourniture d'énergie renouvelable, de nouveaux services...et la fibre optique, technologie de communication au Très Haut Débit.



Un espace socioculturel

Un espace socioculturel très attendu

Cette belle réalisation constituait un des projets majeurs de l'équipe municipale. Le bâtiment est accolé à la salle des fêtes avec laquelle il communique par l'espace traiteur (ce qui permet d'utiliser cet espace indifféremment à partir de la salle des fêtes ou à partir de la nouvelle salle socioculturelle), et par un passage dans l'entrée. Extérieurement, le choix architectural a été celui d'un bâtiment dans la continuité et dans le style de la salle des fêtes et avec un décrochement de façade et de toiture pour éviter un effet de masse inesthétique.

Intérieurement, l'espace comprend :

- une salle socio-culturelle (245m²) équipée de tables et chaises pour accueillir 150 personnes,
- un espace (50m²) séparé en 2 salles et réservé exclusivement à l'école de musique Musicart's,
- des locaux techniques habituels (toilettes - vestiaire - rangements),
- un étage avec mezzanine, actuellement fermé au public, et qui sera aménagé par la suite en bureaux ou salles de réunion.

Compris dans le projet, l'aménagement d'un espace traiteur spacieux (60m²) et bien équipé avec zone froid, zone chaud, zone vaisselle et de nombreux rangements.



Ces nouvelles salles sont opérationnelles depuis avril 2013 et déjà très largement utilisées, de façon régulière par les associations (Musicart's - judo - APL) et occasionnellement par des particuliers et des associations pour des réunions et des repas.

Les échos qui nous reviennent sont tous très favorables et mettent en avant la clarté, l'esthétique, la fonctionnalité et la bonne acoustique des lieux.

La salle socio-culturelle est mise à disposition gratuitement pour les associations de la commune ; toutefois le chauffage éventuel est facturé (forfait journalier). Comme pour la salle des fêtes, et en fonction des disponibilités, la location est ouverte aux familles et entreprises, prioritairement de Levier. Le planning est tenu à jour par le secrétariat de mairie où il est affiché.

C'est ici l'occasion de rappeler le long processus mis en œuvre pour mener à bien un tel projet.



C'est tout d'abord la décision du Conseil Municipal de faire, de fixer une enveloppe budgétaire, de retenir un emplacement adéquat (espace pour le parking, connexion facile avec la salle des fêtes, proximité des réseaux,...) et de créer une commission qui va œuvrer pour préciser le besoin et mettre en forme un pré-projet à soumettre à l'approbation du Conseil Municipal. Cette commission a rencontré les utilisateurs potentiels, visité des bâtiments à même vocation dans le secteur puis défini les surfaces et les aménagements nécessaires. Elle a ensuite schématisé les besoins et rencontré un cabinet d'architectes pour une pré-étude chiffrée. Le premier projet dépassait les possibilités financières de la commune et il fut donc rejeté. La commission a revu sa copie pour en arriver au projet définitif agréé par le Conseil Municipal. Près de 2 ans se sont écoulés entre la décision de faire et le lancement effectif du projet.

C'est ensuite et en parallèle la recherche des financements (subvention du Conseil Général : 29% plafonné à 92 800 €), l'appel d'offre pour le choix d'un architecte, puis l'appel d'offres pour le choix des entreprises (2 réunions de commission d'appel d'offres furent nécessaires, avec demande de précisions à quelques entreprises entre les 2), et le dépôt du permis de construire en mars 2011, avec chaque fois l'attente des délais légaux pour passer à l'étape suivante. Les travaux débutent enfin en mars 2012 pour un montant de 535 000 € ; ils sont suivis en permanence par le maître d'œuvre et la commune (réunion hebdomadaire sur place). Les aléas de chantier (météo) et le changement de maître d'œuvre en cours de travaux ont sensiblement allongé la durée des travaux ; la réception du bâtiment a eu lieu en mars 2013, soit 2 ans après l'obtention du permis de construire. Au total ce sont donc 4 années qui se sont écoulées entre la prise de décision et la fin de réalisation.

La salle des fêtes a plus de 40 ans et reste fort appréciée, même si quelques travaux esthétiques, déjà envisagés mais reportés faute de budget, ne seront pas superflus. Il reste à souhaiter que chacun prenne soin de ce nouvel espace socioculturel pour qu'il assure sa fonction au moins aussi longtemps.

Alain Guyon

Le Comice

Le comice 2013 du canton de LEVIER restera dans les annales pour plusieurs raisons.

La première fût celle d'organiser ce comice au centre même du village. Cette idée originale de la part du bureau du comice fût proposée au maire qui l'a acceptée d'emblée. D'ailleurs, je le remercie d'avoir eu confiance dans la faisabilité de cette fête devant la mairie.

La deuxième raison fût l'annulation du concours des lots d'élevage pour cause de météo catastrophique.

La troisième raison est le comportement des 50 exposants qui ont participé à cette journée. En effet grâce au respect des consignes vu la configuration du site, nous n'avons déploré aucun problème majeur dans les rues de LEVIER, qui ont accueilli les 485 montbéliardes présentes. La disposition des vaches en tête à tête dans les grands axes de LEVIER, les rings autour du rond-point, le podium devant la mairie et les trois lieux de lavage différents ont permis aux éleveurs d'exposer leurs plus beaux animaux dans de bonnes conditions.

Le pari audacieux de tout installer en une seule demi-journée a été réussi grâce aux nombreux bénévoles de la commune. Ceci a permis de limiter les désagréments vis-à-vis des riverains et des commerçants. Habituellement il faut une dizaine de jours pour préparer un site en plein champ.

Tout était prêt pour que la fête de notre canton soit belle ce 5 octobre 2013. La décoration des vitrines des commerçants et un nombre important de stands et d'animations étaient prêts pour accueillir les visiteurs. Seul le paramètre météo que nous ne maîtrisons pas est venu gâcher la journée. Tout avait bien commencé (lavage, mise en place des animaux dans les rues, début des épreuves de pointage) jusqu'à ce que la pluie forte et le vent viennent ternir le bon déroulement de la journée. L'éclaircie du milieu d'après-midi a tout de même permis de maintenir le défilé devant les élus et un public nombreux à ce moment de la journée. Les montbéliardes primées, les chevaux comtois et de selle, les enfants des écoles, les vieux tracteurs, la musique, les groupes de danse ont clôturé cette journée de la meilleure manière possible.

Pour terminer, je remercie la commune et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour que cette fête soit réussie. Merci à tous.

Le président du comice IELSCH Richard









Les associations

CULTURELLES	ALPE (Patrimoine)	Pierre LOMAZZI	2 Place Verdun	03.81.89.51.67
	Amis du Musée Relais	Jérémie CUENOT	Les Halles de la Mairie	03.81.89.53.22
	Association de la Bibliothèque	Stéphanie FONTELAYE	Les Halles de la Mairie	03.81.89.58.73
	Association Laïque	Claude PICCAND	4 B rue du Moutet	03.81.89.55.04
	Atelier création	Héléana VOUGE	Villers s/ Chalamont	03.81.49.32.38
	Chorale La Pastorale	Marie-Thérèse MARTEN	1 Place de l'Eglise	03.81.49.50.30
	Comité des Fêtes		80 rue de Salins	03.63.80.81.52
	Les Corderés	Michel RICHARD	66 rue de Salins	03.63.56.21.70
	Les MHAMIDS (sport mécanique)	Henri CUENOT	4 rue de Champagnole	06.07.17.92.42
	MUSICART'S (Ecole de Musique)	Micheline BAUDOZ	9 rue du Jura (Bonnevaux)	03.81.49.55.13
SOLUNA (Orchestre)	Nathalie GOGUELY	8 rue du Tacot	03.81.49.59.33	
SCOLAIRES	Parents d'élèves de l'école Pergaud	Claude PICCAND	2 rue de Salins	03.81.89.53.33
	Parents d'élèves écoles privées	Marie-Hélène MARION	14 rue de l'Eglise (Villeneuve d'Amont)	03.81.49.55.34
SPORTIVES	APL (Gym)	Sylvie JONART	70 rue de Salins	03.81.49.05.22
	ALS (Association Loisirs et Sports)	Kocay AVDATEK	3 rue du Stade	03.81.49.53.49
	AS Handball	Florian ROLET	rue Champs Cognet (Crouzet-Migette)	03.81.49.69.82
	ASL (Football)	Christian SAULNIER	Le Mont	03.81.49.52.91
	BADLEVIER (Badminton)	Marc SAULNIER	La Geline	07.87.06.15.99
	Boyard Compétition (Rallye)	Monsieur le Président	23 rue de la Douet	03.81.49.55.65
	Carreau Lévitien (pétanque)	Thierry VUITTENEZ	5 rue de Libération	03.81.49.57.84
	Escrime "La Boyarde"	Raymonde MERCIER	19 rue de Pontarlier	03.81.89.55.36
	GTS Rallye	Thomas GUYOT	24 rue de Pontarlier	09.77.73.36.34
	Judo Club	Marie CARTIER	33 rue de Besançon	06.24.43.54.66
	Killou Quad passion	J. HUOT-MARCHAND	2D rue de la Douet	03.81.49.55.36
	Moto Club	T. GRANDVUILLEMIN	5 rue Gustave Courbet	03.81.89.54.09
	Racing Moto Club 25	Olivier ZAEPFEL	9 rue de Besançon	03.81.49.51.27
	Randonneurs des Sapins	Jean LOPEZ	2 rue de l'Allier	03.81.49.51.46
	Team Auto	Alain PREVALET	2 rue des Génévriers	03.81.89.53.98
	Tennis Levier	Jean-Michel PIZZOLI	4 rue du Tacot	03.81.49.58.36
SOCIALES	ADMR	Claude VIEILLE	28 rue de Salins	03.81.89.58.04
	AFP - EHUD	Yannick PETETIN	9 rue Alexis Rousset	06.89.04.08.58
	Alcooliques Anonymes			03.81.49.57.02
	Donneurs de Sang	Alain CHATELET	16 rue du Plane	03.81.49.50.55
	Familles Rurales	Isabelle LEFEVRE		03.81.49.50.74
Vivre à l'Hexagone	Marie-Hélène BERTHOD	Maison de Retraite	03.81.49.50.24	
DIVERSES	ACCA (Chasse)	Raphaël COEURDEVEY	34 rue de Salins	03.81.89.55.55
	AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne/Autriche)	Albert PECCLET	2 allée des Jonquilles	03.81.49.56.51
	AFN (Anciens Afrique du Nord)	Félix BOURIOT	Ferme de Bellefaine (Granges-Maillet)	03.81.89.55.77
	Amicale des Sapeurs Pompiers	Centre de secours	Route de Septfontaine	03.81.49.53.31
	Amicale du Personnel Communal	Michel BULLE	9 impasse la Sapinière	03.81.38.33.90
	Amis du Foyer Rousset		1 rue Rousset	03.81.49.52.83
	Anciens Combattants	Maurice LOCATELLI	1 rue de la Nue	03.81.49.57.52
	ASA (Forêt)	Louis PHILIPPE	2 rue de la Motte	03.81.49.51.20
	Club de l'Amitié (3ème Age)	Marie-Jo LACROIX	Rue de la Louvière	03.81.49.51.38
	FFI (Forces Françaises de l'Intérieur)	Gérard MANGIN	38 rue Bastide (Ornans)	03.81.51.66.73
UNC (Union Nationale des Combattants section de LEVIER)	Georges BULLIARD	9 rue bois du Désert (Evillers)	03.81.89.53.15	
COMMERCIALES	Carrefour Economique de Levier (CEL)	Michel MAGNET	12 rue du Stade	03.81.49.58.15

ALPE ASSOCIATION LEVIER PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

L' Association a poursuivi son chantier de rénovation de la fontaine de l'Argillier commencé en 2010.

Comme prévu nous avons pu terminer les travaux en 2013 malgré l'importance des rénovations à réaliser. Le travail acharné des bénévoles de l'association a donc permis de procéder à l'inauguration de cette fontaine-lavoir le 15 septembre en présence des édiles municipaux, départementaux et même régionaux. C'est vrai qu'elle a belle allure cette fontaine, surtout le soir avec un éclairage qui la met en valeur. Les lévitiens en sont certainement fiers. Avec la fontaine-lavoir du Gravier ce sont désormais deux beaux monuments qui embellissent la commune. D'autres chantiers sont prévus qui vont encore concourir à l'embellissement du paysage urbain de Levier.

Comme depuis plusieurs années, l'association est forte d'une cinquantaine d'adhérents soutenant ses projets. Elle souhaite réunir le plus possible de personnes souhaitant offrir leur compétence et leur bonne volonté pour participer aux prochains chantiers et/ou participer aux balades. Côté découverte du patrimoine naturel et monumental, le mauvais temps printanier et l'enneigement très persistant ont malheureusement entraîné la suppression de plusieurs sorties. Nous les reporterons en 2014 bien évidemment. Toutefois de belles sorties ont eu lieu. On peut citer celle du grand Taureau se terminant par une vue admirable du fort de Joux depuis le fort Malher, celle des pertes de l'Ain et de la villa palladienne de Syam qui nous a été présentée en détails par le propriétaire, ou encore la visite commentée

de Baume-les-Dames parfaitement organisée par Michel et Lulu Boillot.

La formule de sorties en demi-journées expérimentée en 2013 sera confirmée en 2014 et permettra aux adhérents ne souhaitant pas effectuer de trop grandes marches de faire néanmoins de belles découvertes.

Enfin, l'association a organisé, début juillet, sa traditionnelle randonnée nocturne suivie d'un moment de convivialité autour d'un repas, et qui a recueilli les suffrages positifs de près de 150 participants. De nouveaux parcours sont prévus pour la 6ème édition en juillet 2014.



Composition du bureau :

Président : Pierre Lomazzi,
Vice-président : Claude Piccard
Trésorier : Gilbert Cuenot
Secrétaire : André Bourgeois

L'assemblée générale est prévue pour le samedi 16 février à 20h, salle du Musée. Vous êtes tous conviés. Les adhésions 2014 peuvent d'ores et déjà être prises auprès de P. Lomazzi et A. Guyon.
Le Comité

Inauguration de la fontaine-lavoir de l'Argillier.

L'ALPE, Association Levier Patrimoine Environnement, (déclarée le 2 juin 2004) a pour objectif d'organiser et participer à la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine public et de l'environnement local. Les premiers projets ont été de remettre en état les fontaines-lavoirs et d'y voir à nouveau couler l'eau.

La commune de Levier avait demandé en 1877, la construction de 3 fontaines-lavoirs (plans à l'identique), à M. Clerget architecte de Besançon. Elles furent implantées au Gravier, à l'Argillier et au Carouge. Ces bâtiments avaient subi les dégradations dues à l'érosion du temps et à l'absence d'un entretien régulier.

La fontaine du Carouge a été détruite en 1956. La restauration de la fontaine-lavoir du Gravier a été inaugurée le 19 septembre 2009, après des travaux commencés en avril 2005.

Le 14 septembre 2013, l'inauguration de la fontaine-lavoir de l'Argillier a marqué la fin des travaux de rénovation, commencés le 6 mai 2010, par le président de l'ALPE et une petite équipe de bénévoles venant régulièrement 1 jour par semaine puis 2 jours par semaine en 2013 pour la maçonnerie et quelques spécialistes en peinture, menuiserie et ferronnerie. Les entreprises Roger Cuenot, Michel Magnenet, Goguely et SN Saulnier ont gracieusement apporté leur contribution à cette rénovation.

Grâce aux dons des souscripteurs et aux soutiens financiers de la commune de Levier, du Conseil Général, du Conseil Régional, et de la Fondation du Patrimoine des travaux spéciaux ont pu être

effectués par les entreprises E. Vitte (pierre de taille), Coeurdevey (toiture) et Henriet (électricité).

Les discours de MMs Pierre Lomazzi, président de l'ALPE, Albert Jeannin, maire de Levier, Paul Bachetta, délégué régional de Franche-Comté de la Fondation du Patrimoine, et Claude Jeannerot, président du Conseil Général du Doubs, en présence de M. Jean-Pierre Gurtner, conseiller général du canton de Levier, ont tous souligné l'intérêt et la réussite de cette rénovation.

Après avoir vu l'arrivée d'un cheval venant à « l'abreuvoir », les personnes présentes ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié et se remémorer l'ancienne fonction de la fontaine qui était devenue pour un temps l'atelier de distillation de la commune. La journée s'est terminée avec une animation musicale de la part de Soluna et Peko.

Le patrimoine lévite se retrouve petit à petit sauvegardé grâce à l'intervention de personnes motivées et efficaces.

Pour la petite histoire, 2 inscriptions étaient restées gravées sur une porte : «Hotel des femme» et «les laveuse sont des bavarde».



Association laïque de Levier

L'association laïque de Levier participe à l'animation culturelle ouverte sur Levier et soutient les projets de l'école Louis Pergaud avec le personnel enseignant et le comité de parents. Elle réunit toutes les personnes désireuses de soutenir et défendre les valeurs de la laïcité qui refuse toutes les intolérances et toutes les exclusions.



En 2013 :

9 février : goûter des anciens ; 15 mars : Les Cancoyotes girls en concert ; 5 avril : loto de l'école ; 4 mai : soirée cabaret ; 28 juin : fête de l'école ; 5 octobre : participation au comice ; 20 octobre : bourse automne/hiver ; 20 décembre : Noël de l'école. Le matériel de skis, prêté aux élèves, a été amélioré.

Pour 2014, les dates retenues sont :

Le samedi 18 janvier : goûter des anciens.
le vendredi 21 février : concert à dimension festive de « La Maison quitientchaud ».
le dimanche 2 mars : bourse aux vêtements de printemps.
le vendredi 4 avril : loto de l'école Louis Pergaud.
le samedi 3 mai : soirée chanson avec Michel BUHLER et en première partie le groupe de chanteuses « Mine de rien » accompagné par Michel JEANNERET.
le vendredi 29 juin : fête de l'école.

Organigramme de l'Association laïque :

Président : M. Piccand Claude
Vice-présidentes : Mourat Micheline et Huot-Marchand Nadège
Secrétaires : Mmes Rota Graziosi Catherine et Perrard Chantal
Trésoriers : Mme Robardeck Christelle et M. Magnin-Feysot Guy

LES amis de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi 16h à 18h - Vendredi 17h à 19h - Samedi 14h à 16h

Il est proposé aux lecteurs un fond de plus de 12000 ouvrages, 350 DVD, 300 CD. La cotisation familiale est de 10 euros par an pour les habitants de Levier et de la communauté de communes. Le prêt est de 6 livres par personnes, 5 CD, 2 DVD par famille pour une durée de 3 semaines.

L'association apporte son soutien à Fabienne Pepiot, responsable de la bibliothèque, pour la mise en place de plusieurs projets.

En 2013, nous avons eu :

- exposition : citations autour de la vache
- rencontre avec divers auteurs, comme Etienne Cuenot, Serge Mestre dans le cadre des Petites Fugues, festival organisé par le Centre Régional du Livre
- soirées li-thé-raires le premier vendredi tous les 2 mois.
- représentation de théâtre burlesque par la compagnie La lune rousse.

Pour l'année 2014, les diverses animations se poursuivent : accueils des classes de la CCA 800 ; échanges avec des auteurs dans le cadre des « petites fugues » du Centre Régional du Livre, accueil d'auteurs, animations diverses et variées comme lecture à haute voix, pour grands et petits

Les navettes qui proposaient d'assister à des spectacles au Théâtre musical de Besançon, n'ont pu être maintenues, faute de moyens.

Bonne année de la part de toute l'équipe.

Stéphanie Fontelaye (présidente de l'association)
Marie-jo Jeannin, secrétaire - Odette Bataillard, trésorière

**Pour toutes informations, contacter Fabienne Pepiot à la bibliothèque au 03.81.89.58.73
ou par mail : bibliotheque.levier@wanadoo.fr**



Les amis du Musée

Cette année, les Amis du Musée relais du Cheval Comtois et de la Forêt ont voulu faire partager leur passion aux amoureux du cheval et de la nature et surtout la richesse de notre forêt de Levier.

Pour la 1^{ère} fois depuis 12 ans les Amis du Musée ont décidé de se déplacer sur le site du Rondé avec la collaboration de l'ONF et de la CCA 800 ainsi que les communes de Gevresin, Villeneuve d'Amont et Levier. Nous remercions tous les bénévoles et nos partenaires de nous avoir soutenu et aidé pour réaliser ce projet.

Notre projet pour 2014 sera de faire une nouvelle BALADE EQUESTRE ET PEDESTRE FAMILIALE (départ en calèche depuis le musée, dégustation de produits régionaux sur un site au milieu de la forêt puis retour à pieds à Levier sur un chemin balisé et pour conclure un repas vous sera servi en fin de journée).

Notre bureau se constitue du président Cuenot Jérémie, de 3 Vice-présidents Regnier Max, Faure Eric et Ratte Albert, d'une secrétaire Régnier Jennifer, d'un vice-secrétaire Comte Noëlle et d'une trésorière Pichard Virginie. Pour tous renseignements : 03 81 89 58 74 - musee.levier@wanadoo.fr
Les Amis du Musée vous souhaitent une bonne fin d'année 2013 et une bonne année 2014.



Chorale La Pastorale

Dimanche 12 mai 2013, le rassemblement des chorales du Haut-Doubs forestier s'est déroulé en l'église Saint-Jean Baptiste de Levier, avec la participation d'environ 200 choristes. Les répétitions des chants en commun ont eu lieu en amont tous les mois (d'octobre à mai) à Pontarlier St-Pierre.

Les choristes de la Pastorale de Levier se sont beaucoup investis pour que l'église soit accueillante et bien fleurie, de même que pour la décoration de la salle des fêtes, où un repas a été servi à 330 personnes à l'issue de la célébration.



Après une dernière mise au point des chants de 9h à 10h le dimanche matin, ce fut un moment très émouvant d'entendre tous les choristes chanter à pleines voix et avec tout leur cœur, à la messe de 10h30, dirigés par le chef de chœur de l'église de Levier et accompagnés par l'orgue, un hautbois et une trompette.

Après le repas, une audition de chants profanes interprétés par les différentes chorales a eu lieu à l'église à 15h, avec l'assistance chaleureuse d'un public venu en nombre. Ce concert s'est terminé par une célébration très priante, présidée par le Père Jean-Marie Cheney, pendant laquelle les chorales ont pu encore chanter ensemble.

Puis les chefs de chœurs, ainsi que Monsieur Guy Malivernay, responsable diocésain, ont été reçus par le bureau de la Pastorale à la nouvelle salle de convivialité. Le bilan de cette journée a été fait, autour du verre de l'amitié, café et gâteaux, servis aimablement par des dames de la chorale.

Pour le soir, la Pastorale avait prévu un petit souper à la salle des fêtes pour une soixantaine de choristes sympathisants qui désiraient finir joyeusement cette magnifique journée avec nous. Ce fut une réussite.

Ces rassemblements de chorales liturgiques ont lieu chaque année au printemps, dans différentes villes du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Dimanche 21 juillet, à 17h à l'église, notre organiste a donné un concert au profit des «Restos du Cœur», suivi du verre de l'amitié. La soixantaine d'auditeurs présents était composée d'amis, de personnes du secteur et de quelques touristes. Un nouveau concert est prévu pour l'été 2014.

Dimanche 24 novembre 2013, la chorale paroissiale de Chaffois est invitée à venir animer la messe à Levier, avec la Pastorale, en l'honneur de Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Pour prolonger cette fête, les choristes prendront leur repas au restaurant de Pont d'Héry. La Pastorale ira à son tour chanter à Chaffois en 2014.

Depuis de nombreuses années, La Pastorale va chanter la messe de Noël pour les personnes âgées de l'EPAHD de Levier, en espérant qu'elle pourra encore très longtemps donner ce plaisir aux résidents qui y participent.

Le prochain rassemblement des chorales du Haut-Doubs forestier se déroulera à l'église St-Pierre de Pontarlier le 4 mai 2014.

Notre chorale est composée de membres de Levier et des villages du secteur. Les répétitions ont lieu tous les jeudis, à 20h (de novembre à avril) et à 20h30 (de mai à octobre) à la salle de réunion de la cure de Levier. Nous invitons les personnes aimant chanter à venir se joindre à nous. Elles seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, contact (présidente)
choeur25@sfr.fr - 03.81.46.29.84 - 06.73.68.33.22

Composition du comité de l'association :

Présidente : Marie-Thérèse Marten - Vice-présidente : Nicole Fairve
Trésorier : Daniel Guinchard - Secrétaire : Marie-Claude Blény

Atelier de Création

Les membres de l'atelier de création se retrouvent tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00 à la salle du Club de l'Hôtel de Ville. Notre association a pour but de resserrer les liens entre ses membres, de favoriser la créativité et gérer ses fonds.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles adhérentes.



Les principales activités de l'atelier en 2013 :

Peinture sur bois, sur soie - Vannerie - Patchwork - Broderies diverses - Décorations diverses, création de bijoux, sans oublier la confection de fleurs pour le Comice et participation aux caisses le jour «J».

Souper de fin d'année le 21 juin.

Journée d'amitié le 14 septembre : Balade, suivie d'un repas avec conjoints et ami(e)s.

Préparation et participation active du week-end les «Arts du coin» à Levier les 28 et 29 septembre.

Nos projets pour 2014 s'inscrivent dans la poursuite des mêmes activités qu'en 2013.

L'organigramme est le suivant :

Présidente : Héléana Vouge, Villers sous Chalamont

Secrétaire : Noëlle Comte, Levier

Trésorière : Angéline Bôle-Richard, Levier

Vice-trésorière : Denise Hory, Levier

Comité des fêtes de Levier

Bilan 2012/2013 :

Carnaval : bilan positif avec la participation de 300 enfants sur les deux écoles lévitiennes. Défilé dans les rues puis goûter offert par le comité des fêtes.

Ronde des sapins : cette année la deuxième édition de la ronde des sapins n'a pas eu le succès attendu, notamment à cause du mauvais temps qui en a découragé plus d'un.

Le samedi soir, un groupe a repris des chansons de Jean-Jacques Goldman et "a mis le feu" au plancher de la salle des fêtes. Puis un dj a pris la relève pour finir la soirée en beauté.

Le dimanche, comme l'année passée, des parcours ont été proposés soit à pied, soit à vélo ; mais là encore le mauvais temps n'a pas été notre allié. Plusieurs animations ont été proposées l'après-midi après le repas préparé par Daniel Delacroix, boucher, charcutier, traiteur local.

Le week-end s'est terminé par la présence d'un orchestre, les Snails, qui a interprété des tubes de musette et de variété.

Pour 2014 :

La fête des sapins aura 50 ans et nous comptons sur le soutien de tous pour célébrer cet anniversaire au mieux. Le comité des fêtes ne comptant que 7 membres, toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre sont les bienvenues. Merci à toutes les bonnes âmes qui s'investissent pour que cette fête puisse durer des années encore.

L'assemblée générale a vu la démission de plusieurs membres dont le Président Nicolas Prévalet.

Une réunion de bureau a permis d'élire un nouveau Comité :

Vice-Président Mickael SIRON - 06 32 39 03 34

Vice-Président David PREVALET - 06 74 22 16 85

Secrétaire Patrick MAGNET - 06 73 01 69 39

Trésorier Alain BERGERET - 03 63 80 81 52 - 06 48 26 71 63

Vice Trésorier Franck JEANNIN - 06 63 15 33 99

Correspondant Alain BERGERET - 03 63 80 81 52

Resp. Matériel (location) David PREVALET - 06 74 22 16 85

Membres actifs : 7

Dont 5 au conseil d'administration

Nouveau bureau du CDF : Jeannin Franck, Magnenet Patrick, Perrard Chantal, Prevalet David, Siron Mickael, Nicolas Puchyra, Bergeret Alain.

Pour les réservations des locations le lundi ou le vendredi de 19h30 à 20h30 avec David Prévalet.



Le défilé en 2009

Les Corderés

Association loi « 1901 », les Corderés ont été créés en 2011.
C'est un groupe composé de deux guitaristes et chanteurs :
Michel Richard et Hubert Beaud

bilan 2013 :

Concerts dans différents restaurants du Jura
Thé dansant à la Maison de Retraite de Levier
Animation de mariages en soirée
Loto du 1er novembre à la salle des fêtes de Doubs

Bénévolat :

aide au comice : fabrication et mise en place de fleurs
Animation musicale de Noël à la Maison de Retraite de Levier

Projets 2014

thé dansant à Levier (date pas encore programmée)
Soirées dansantes (anniversaires, départ en retraite, mariages)
Invitation de la troupe de théâtre YACAPA
Animations bénévoles à la Maison de Retraite de Levier, ...

Président :

Michel Richard / tél : 03.63.56.21.70 - 66 rue de Salins à LEVIER
Vice Président : Hubert Beaud / tél : 03.84.73.07.99
Secrétaire : Louafia Richard
Trésorière : Martine Beaud

email : loumiri25@hotmail.fr
email : beaud.hubert@orange.fr



Les Mhamids

Notre association, depuis quelques années, allie sports mécaniques et aide humanitaire.

Nos sorties en Tunisie ou au Maroc, nous permettent de rencontrer des populations isolées, principalement dans le Moyen Atlas où des familles vivent encore dans des grottes ou abris en pierre et qui apprécient les chaussures et les vêtements que nous leur apportons et que nous avons pu collecter avant notre départ.

Dans le sud Marocain, nous parrainons une école à M'HAMID, petit village isolé au sud de ZAGORA, à proximité de la frontière Algérienne.

Nous y sommes très attendus à chaque fois, pour déposer les quelques médicaments et ordinateurs portables que nous avons pu leur amener.

Chaque année, nous organisons un Bivouac dans le secteur, qui réunit des baroudeurs avec qui nous échangeons sur les périples de chacun.

Un projet de voyage est à l'étude pour le début de l'année 2014.

4 rue de Champagne

Président : 06.07.17.92.42



AS HANDBALL

À l'aube de cette 11^{ème} saison, le comité a tout lieu d'être satisfait de ses troupes, tant la progression sportive et l'état d'esprit qui anime chacun forment une dynamique de club dans une bonne osmose. En effet, les moins 14 ans filles, les moins 16 ans filles et les seniors filles ont toutes terminé 3^{ème} de leur championnat respectif.



Les entrainements ont lieu à la salle des sports :

- Moins 8 ans et moins 10 ans mixtes : Mardi à 17h30 avec Christophe Cadoret
- Moins 12 ans mixtes: Mardi à 17h30 avec Christine Aubert-Butteron

<http://levierhandball.wifeo.com>

- Moins 16 ans filles : Mercredi à 17h30 avec Alain Thomassin et Olivier Ferreux
- Moins 18 ans filles : Vendredi à 20h30 avec Florian Rolet
- Plus 15 ans filles : Vendredi à 20h30 avec Pierre Paléologue
- Plus 15 ans garçons : Mardi à 19h00 avec Florian Rolet
- Corpos : Mercredi à 19h00 avec Alain Thomassin et Florian Rolet

Nos prochaines manifestations :

- Théâtre avec les Désert'eurs le 15 mars 2014 à la salle des fêtes de Levier
- Souper dansant avec Simil'air le 19 avril 2014 à la salle des fêtes de Levier

Nous vous informons que le club recherche un arbitre.

Le comité tient à remercier ses membres qui œuvrent à différents postes, pour leur constance et leur dévouement, Nous tenons également à remercier la commune, les sponsors, les supporters et les joueurs qui contribuent tous à la bonne marche de l'ASL Handball.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

Le comité

Pour tous renseignements Anne-Lise BOLE
03.81.49.50.20 ou 1225070@handball-france.eu.

Vous pouvez toujours consulter nos résultats et les actualités du club sur <http://levierhandball.wifeo.com>

MUSICART'S

La rentrée de septembre 2013 aura permis à l'école de musique intercommunale Musicart's de pouvoir prendre possession de nouveaux locaux.

Avec le support et le financement apporté par la commune de Levier, une nouvelle école de musique a vu le jour à côté de la salle socio culturelle, à la salle des fêtes.

Avec 2 salles, dont une dédiée aux percussions, les élèves sont accueillis désormais dans des vrais locaux de musique, très éclairés et agréables.

Les habitants ne s'y sont pas trompés car cette année, de très nombreux débutants sont inscrits à l'école de musique qui progresse constamment en effectif.

Les 16 et 17 mai 2014 verront l'aboutissement de 9 mois de répétition avec la prestation sur la scène de la salle des fêtes de Levier d'une centaine de choristes, musiciens, acteurs et danseurs pour un spectacle créé de toutes pièces par les responsables et les professeurs.

1 heure et demie de musique, de surprises, de découvertes ; tout ce petit monde sera accompagné par une troupe de théâtre par des d'enfants venus du Val d'Usiers.

L'entrée à ce spectacle sera gratuite, mais sur réservation.

De nombreuses affiches seront apposées sur Levier, donnant la marche à suivre pour pouvoir assister à ces représentations.

**Pour tous renseignements : [www. Musicarts.fr](http://www.Musicarts.fr)
ou Patrick Rade au 06.84.18.39.36.**



A.P.L.

Pour cette nouvelle saison 2013-2014, notre association offre un panel d'activités s'adressant à un public de 1 an à 90 ans :

- Clip-danse, par groupes de 8 à 18 ans, une activité qui remporte un vif succès. Plus de 90 jeunes se retrouvent le mardi soir et le vendredi soir à la salle de danse de la Mairie. Le clip dance regroupe plusieurs styles de danse basés sur des mouvements du Hip hop, funk et jazz, apprentissage de chorégraphie issue d'un clip vidéo...

Animatrice Fanou

- Mardi soir en mairie de 17H à 18H Baby de 18H à 19H Junior et de 19H à 20H Junior

- Vendredi soir en mairie de 17H à 18H Baby de 18H à 19H Junior et de 19H à 20H Junior

- Faute d'animatrice, nous n'avons pas pu commencer les cours de zumba dès la rentrée (danse sportive offrant un vrai moment de détente), mais nous avons le plaisir de pouvoir proposer deux cours par semaine à partir du 5 novembre :

Animatrice Helen

Mardi soir et mercredi soir de 20H à 21H à la Salle des fêtes

Nouveauté rentrée 2013 :

Animatrice Fanou

- Le pilates : la gym douce pour se muscler en profondeur. Tout le monde peut pratiquer le Pilates car les exercices, s'ils sont exigeants, ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps.

Judi soir 19H à 20H à la Salle socio-culturelle

- Le stretching : S'assouplir, s'étirer, c'est autant de gagné en détente et en bien-être au quotidien

Judi après-midi 14H à 15H à la Salle socio-culturelle

Judi soir 20H00 à 20H30



Par ailleurs, nous continuons les séances de gym :

Animatrice Helen

- Pour les enfants :

Mercredi de 15H30 à 17H15 (2 groupes) à la salle des fêtes

Animatrice Fanou

- Pour les adultes :

• Mardi matin de 9H30 - 10H30 à la Salle socio-culturelle

Animatrices M.Thérèse et Marie-Jo

- Pour les Séniors

• Jeudi après-midi de 14H30 - 15H30 à l'Hexagone

Adultes et clip dance : Cours assurés la première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël).

Adhérents : environ 100 adultes et 25 enfants (gym) et 90 jeunes (clip dance).

apl.levier@gmail.com - Tél. 03.81. 49.05.22

Présidente : Jonart Sylvie - Vice Présidente : Perret Cindy

Secrétaire : Bôle-Richard Marie-Odile

Vice secrétaire : Ceylan Gulden - Trésorière : Augait Ingrid

Vice trésorière : Garreau Stéphanne

SOLUNA

SOLUNA est un orchestre d'harmonie qui joue un répertoire très varié avec une tendance marquée pour le jazz. Les occasions de nous entendre sont nombreuses :

En 2013 nous nous sommes produits à Levier pour le comice, lors de l'inauguration de la fontaine-lavoir et à la fête des sapins. SOLUNA a également joué lors de concerts à Frasne pour les 150 ans du train et à Andelot en Montagne lors d'un échange avec l'harmonie locale.

Présidente : Nathalie Goguely • Vice-Président : Jean-Charles Cuenot • Secrétaires : Ludwig Pesenti / Adeline Prévalet
Trésorière : Géraldine Cuenot • Chef d'orchestre : Jean-Michel Trimaille

**Si vous êtes intéressés pour rejoindre nos rangs,
n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente au 03.81.49.59.33
Nathalie Goguely**



ASL Association Sportive de LEVIER

Notre association est présente à LEVIER depuis 1935.

A cette époque la devise du club était
"RESPECTER - TRANSPIRER - S'AMUSER"

Ces trois mots, bien que vieux de presque 80 ans, sont toujours d'actualité.

Notre club propose dès 6 ans, certaines valeurs. Le respect des règles du jeu, de ses camarades, tout en effectuant un sport collectif et le tout de façon ludique. C'est pourquoi, au cours de nombreuses années, tous les joueurs ayant débuté dans notre club, restent fidèles à l'AS LEVIER. Les joueurs s'y retrouvent pour s'épanouir entre amis, autour du ballon rond.

L'AS LEVIER, regroupe des équipes dans l'ensemble des catégories, et peut même présenter trois équipes en catégorie "SENIORS".

L'équipe A, évolue au niveau régional LR 3, et se trouve parmi les meilleures équipes du secteur. Grâce à un encadrement qualifié, les équipes jeunes lévitiennes, se trouvent en haut du classement au niveau du district Haut Doubs-Doubs Sud.

Notons pour la saison 2012-2013, la victoire de l'équipe U 18, en finale consolante départementale.

L'AS LEVIER est présente au niveau sportif, mais également participe activement à l'animation de la commune. Notre association est active au niveau du téléthon, du comice, et organise avec brio le vide grenier annuel qui regroupe toujours de plus en plus d'exposants quelles que soient les conditions climatiques.

Pour gérer les équipes et organiser les différentes manifestations ce sont près de 35 bénévoles qui s'affairent au sein de notre club. Alors dès 6 ans, filles, garçons, venez vous inscrire comme joueurs et si le côté sportif ne vous intéresse pas, une place comme dirigeant au sein de notre club vous attend.



Vous pouvez nous contacter par mail
levieras.foot@orange.fr ou auprès du secrétaire
au 03.81.49.50.20.

Nous vous informons également que les matchs, les résultats, et la vie du club sont visibles sur le site du club www.aslevier.footeo.com

BAD LEVIER

Pour avoir une activité sportive dans la semaine, pour vous changer les idées ou pour vous dégourdir un peu, venez faire du Badminton à Levier ! Dans une ambiance chaleureuse et ludique, le club vous accueillera tous les jeudis à partir de 20h à la salle des sports, quel que soit votre niveau. Venez faire l'essai, et si vous êtes convaincus il ne vous en coûtera que 40 euros pour l'année! A vos raquettes? (Si vous n'en n'avez pas nous pouvons vous la fournir!)

Contact: Saulnier Marc 07 87 06 15 99 - saulnier.marc@wanadoo.fr

Organigramme: Président: Saulnier Marc - Vice P. Marlot Olivier - Trésorier: Baud Maxime - Secrétaire: Jonart Vincent



LE CARREAU LEVITIEN

Président : Thierry VUITTENEZ
Vice Président : René CHENOT
Secrétaire : Jérôme VUITTENEZ
Trésorier : André HORY

Notre association compte 80 adhérents, mais nous pouvons agrandir cette famille. Alors amoureux de la pétanque venez nous rejoindre pour passer un bon moment convivial.

Notre association de pétanque se retrouve tous les vendredis et dimanches à partir de 16 heures entre amis, voisins... pour mettre en pratique notre savoir-faire sur les terrains.

Nous accueillons aussi nos amis de la Boule Chapeline les mercredis et samedis à partir de 14 heures quand le temps n'est pas au beau fixe.

Car comme vous le savez déjà et nous en sommes fiers, nous avons un boulodrome qui contient dix terrains, une salle de réunion, des sanitaires et une vingtaine de terrains extérieurs.

BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

Comme chaque année, nous organisons des bals, des concours dont un en dix heures, la fête du 14 juillet avec l'association badminton et du judo sans faire le feu géant. Nous avons donné un coup de pouce avec nos adhérents au Comice de Levier.

A chaque fois, le bilan financier est positif et cela donne du dynamisme à notre association.

PROJET POUR 2014

Nous serons au rendez-vous comme chaque année avec nos bals, nos concours, la fête du 14 juillet avec si possible un lieu pour le feu géant.

Le Comité du Carreau Levitien, vous souhaite à toutes et tous une Bonne Année 2014.

Le Comité.



ESCRIME "LA BOYARDE"

En 2013, le club Escrime "La Boyarde" a

- organisé à la salle des sports la Coupe de Franche-Comté au sabre pour les catégories pupilles et benjamins.
- reçu les meilleurs tireurs régionaux pour disputer les championnats de Franche-Comté (individuel et équipe) pour les catégories minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.
- donné un coup de main au Téléthon.
- fourni des bénévoles pour le comice.

Sur le plan sportif

- Luna BERJON s'est adjugée pour la 4ème année consécutive la Coupe de Franche-Comté qui récompense les performances de l'escrimeuse la plus régulière sur l'ensemble de la saison sportive.
- Hélène MAGNIN-FEYSOT a réussi son examen d'arbitrage et est promue Arbitre Régional.
- De nombreux tireurs lévitiens ont décroché des médailles lors des compétitions régionales (12 podiums).

La salle d'armes est située 19, rue de Pontarlier (dans la cour), elle fonctionne le samedi après-midi sous la responsabilité d'un Maître d'armes diplômé d'état 2e degré. Les enfants sont accueillis dès 6 ans, les 3 premières séances d'initiation sont gratuites et le matériel spécifique est gracieusement fourni les premières années.

- Découverte et initiation : de 14h30 à 15h30
- Perfectionnement technique. de 15h30 à 18h00

Contact : Présidente :
MERCIER Raymonde
03.81.89.55.36
levier.escrime@free.fr
www.escrime-levier.fr



Le Judo

une inspiration de la nature

C'est quoi ?

Le judo est le sport individuel par excellence où l'on apprend le contrôle de soi, le développement des capacités motrices, l'éducation des individus au travers d'une activité sportive et ludique quel que soit l'âge.

Qui peut pratiquer le judo ?

Pour faire simple, **TOUT LE MONDE**. Le Club accueille les filles et les garçons à partir de 4 ans.

Où et quand ce pratique le judo ?

Les judokas sont accueillis à la salle socioculturelle tous les lundis soirs à partir de 17h15. Quatre cours y sont donnés et répartis de la manière suivante :

- Eveil judo de 17h15 à 18h pour les enfants nés en 2008 et 2009,
- Cours des petits de 18h à 19h pour les enfants nés de 2004 à 2007,
- Cours des grands de 19h à 20h pour les enfants nés de 2000 à 2005,
- Cours adultes de 20h à 21h30 pour tous ceux nés à partir de 1999.

Comment s'habille-t-on au judo ?

Tous les judokas portent un kimono avec une ceinture de couleur différente selon le grade. Les garçons sont torse nu sous leur veste et le T-shirt est autorisé pour les filles.

Qui est le professeur ?

Olivier Marlot ceinture Noire 2ème dan a débuté le judo à l'âge de 6 ans. Il a obtenu sa ceinture noire à l'âge de 15 ans. Ancien compétiteur, il termine plusieurs fois champion de Franche-Comté et se classe régulièrement sur les podiums aux championnats inter

régions ; son meilleur résultat est une 2ème place aux championnats de France scolaire. Le judo est un sport très complet qui allie la discipline, le travail, le goût à l'effort, le renforcement de soi et l'ouverture aux autres. A l'origine de la renaissance du club en 2010 Olivier essaie de transmettre ses valeurs aux jeunes judokas.

Combien le club compte-t-il de licenciés ?

Un nombre de licenciés en constante progression: 25 à la création du club en 2010, nous sommes actuellement 70 licenciés.

De qui est composé notre bureau ?

Présidente : Cartier Marie - Trésorier : Llassera Florent
Secrétaire : Claude Myriam - Membres du comité : Litim Anne - Germain Sébastien - Duval Defraville Bertrand
pour nous contacter : judoclublevier@sfr.fr

Qu'y a-t-il de prévu cette année au Club ?

Pour le moment la date à retenir c'est le samedi 14 juin 2014 où aura lieu notre compétition amicale à la salle des fêtes de Levier. Toutes les dates des différentes compétitions nous seront communiquées ultérieurement.

Le 30 juin se déroulera notre Assemblée Générale.



Teddy Riner, notre champion du Monde 2013

Tennis Club de Levier

L'année sportive 2013 qui s'est achevée le 30 septembre dernier présente, une nouvelle fois, un bilan très satisfaisant. Le Tennis Club de Levier compte 81 adhérents dont 50 enfants et jeunes.

La force principale de notre club est son école de tennis. Les enfants, dès l'âge de 4 ans, et les adolescents sont au nombre de 43 et sont répartis en petits groupes de niveaux. Soulignons la grande compétence de Nadine qui, grâce à des exercices variés et adaptés, favorise l'apprentissage et la progression des jeunes. Notre équipe féminine, décimée par les blessures, n'a pu s'aligner en compétition. Par contre, plusieurs joueuses et joueurs ont participé aux championnats individuels de secteur ainsi qu'à certains tournois régionaux. Les jeunes se sont amicalement affrontés lors du tournoi interne de Noël et ont connu, pour certains, leur premier tournoi "cooleurs". Les plus petits se sont rendus à Dole pour la journée "Mini tennis en fête" et les plus grands ont pu assister à l'entraînement de l'équipe de France Fed Cup à Besançon avant les matches contre le Kazakhstan.

En Tennis Adapté (catégorie senior Division 1), 4 adhérents du Club se sont fort bien comportés aux Championnats de France qui ont eu lieu à Clermont-Ferrand en juillet dernier.

Le nouveau Directeur technique National préconise un parcours

de l'excellence sportive. Elle commence bien évidemment dans les clubs. Modestement, à notre niveau, nous œuvrons pour y tendre.

Président : Michel PIZZOLI (tél : 03 81 49 58 36),

Secrétaire-Trésorier : Jean-Claude FAIVRE,

Enseignante de Tennis : Nadine JARDILLER,

présente à la salle des sports lundi et vendredi 17h à 19h30.

Pour tout renseignement

(adhésions, école de tennis, cours collectifs) :

03 81 49 57 41 - jeanclaude.faire@wanadoo.fr



Mini tennis en fête à Dôle-Ecole de tennis, portes ouvertes (juin 2013)

Killou Quad Passion

L'association a pour but de regrouper les utilisateurs de quad et ainsi d'organiser ensemble des journées de randonnées découvertes et touristiques. Tout cela dans le respect de l'environnement et de tous ceux qui font usage de la nature pour leur travail ou leur loisir. Notre passion, c'est le quad et aussi l'orientation. Chaque année, nous avons pour objectif principal l'organisation d'une sortie importante qui nous permet de découvrir un site pittoresque, en évitant le plus possible le réseau routier et en n'empruntant que les chemins autorisés.

Compte rendu de l'année 2013 :

- grand concert avec l'orchestre Les Spiders et Let/Dzur ainsi qu'une tombola avec pour lot un quad.
- un bal avec Disco Power.
- participation au balisage des circuits VTT et pédestre de la Ronde des Sapins.
- participation au Téléthon.
- une nouveauté : la remise en état du dôme des pistes de ski de fond et le damage des pistes. Les skieurs ont pu profiter du secteur enneigé en février.

Cet hiver, nous assurerons le damage des pistes. Départ aux Fauvettes et au lieu-dit « la Cuvette ».

Skier sur ces circuits sera gratuit.

Merci de bien vouloir respecter les pistes, seuls les skieurs y seront autorisés. Mais tout cela sera possible uniquement si les conditions météo le permettent.



Racing Moto

Le but principal de cette association est de promouvoir la pratique de la moto en général, et surtout sur piste de vitesse. La convivialité reste le maître-mot de cette association.

La saison 2013 a été très riche en émotions, avec de nombreux pilotes qui ont franchi le pas pour participer officiellement à des compétitions. Les deux événements les plus marquants, sont le titre de champion de France de la montagne catégorie 600cc pour Jean-Noël SALVI et la victoire de la coupe O3Z catégorie Hypersport pour Stéphane DUTOUR.

Mais 2013 est aussi l'année synonyme de relève !

En effet, 4 jeunes pilotes de moins de 15 ans sont licenciés au club. Xavier NAVAND (12ans) s'est même offert le luxe de gagner une manche du Trophée minibike sur le circuit de BIESHEIM (68) pour sa première participation.

Si vous souhaitez nous contacter :
9 Rue de Besançon – 25270 LEVIER
03 81 49 51 27 - 06 72 32 39 61
racingmotoclub25@orange.fr
Président : Olivier ZAEPFEL
Vice-Président : Florian LALLEMAND
Trésorier : Cédric LACROUTE



LES RANDONNEURS DES SAPINS

Affiliée à la Fédération Française de Randonnées Pédestres, l'association des Randonneurs des Sapins, comptant 70 adhérentes et adhérents, a pour vocation la marche à pied sur différents sites régionaux et alpestres, dans la bonne humeur, la convivialité et un esprit hors compétition.

Toutes personnes intéressées partageant cet esprit et aimant la nature pour randonner à la journée seront les bienvenues.

Pour des raisons techniques (panne du dameur) nous n'avons pas pu assurer la saison 2012-2013 de ski de fond.

En 2018, 18 sorties ont été programmées, 3 en raquettes dont un week-end à Chapelle des Bois, la nocturne autour de Levier avec en fin de marche la traditionnelle fondue au fromage dans un chalet forestier mis à notre disposition par l'ONF, et 15 balades pédestres sur des sites toujours différents dans la région ainsi que dans les Alpes françaises et suisses, dont le week-end de juillet au Grand Bornand sur les Aravis.

Le club des Randonneurs a participé cette année à plusieurs manifestations locales sur Levier, le Téléthon, la Ronde des Sapins et le Comice.

L'association s'est mise à la disposition du Comité des Fêtes de Levier pour participer à l'élaboration et au bon fonctionnement de la nouvelle Ronde des Sapins.

Pour la saison 2013-2014, en accord avec la CCA800 nous passons le relais à l'association Killou Quad Passion pour l'entretien du dameur, la responsabilité et le damage des pistes sur Maillot.

Un nouveau programme 2014, qui débutera en février par les 3 sorties en raquettes et se poursuivra par 15 à 16 randonnées

pédestres au rythme d'une balade journalière tous les 15 jours, sera élaboré et consultable sur notre site courant janvier.

Quelques idées pour l'année prochaine : le Moléson, le Crêt de la Neige, la grande dixence (col des Roux) et 2 belles randonnées sur Morzine pour notre week-end de juillet.

L'association participera également à la vie locale de notre commune en étant présente sur diverses manifestations.

Les Randonneurs des Sapins vous souhaitent à toutes et à tous santé et bonheur pour 2014 ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année.

Suite à l'assemblée générale du 16 Novembre 2013 voici l'organigramme du nouveau comité directeur des Randonneurs des Sapins.

Association «Les Randonneurs des Sapins»

2 Rue de L'Allier 25270 LEVIER

Tél: 06 72 06 44 34

sebastien.lopez5@wanadoo.fr

<http://randosdesapins.voila.net>

Président: Jeannot Lopez - 06 79 58 22 45

Vice Président:

Jean Pierre Bole Richard - 03 81 49 59 01

Secrétaires: Yvette Tonnin - 03 81 49 59 79 et

Marie Hélène Berthod - 03 81 49 58 90

Trésorière: Bernadette Lopez - Vice Trésorier:
Gérard Régnier

Commissaire aux comptes: Jean Michel Gagliardi



Familles rurales

Familles rurales est le premier mouvement familial. Depuis plus de 60 ans, il remplit différentes missions : répondre aux besoins des familles, défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur mission éducative, participer à l'animation des territoires ruraux.

L'association familles rurales du plateau de Levier propose :

- Les ateliers de travaux manuels
- Le yoga
- La danse country
- Des ventes de matériels de puériculture d'occasion



En outre, en tant que prestataire pour la commune de Levier, l'association assure l'animation de la Ludothèque.

Si vous avez des besoins, des attentes, des idées n'hésitez pas à nous en faire part. Nous tenons à remercier Mme Juliette Da Costa pour ces 6 années de présidence.

Présidente Isabelle LEFEVRE
Trésorière Christelle BOURIOT
Secrétaire Louafia RICHARD

Le yoga

Le yoga est une véritable méthode de développement personnel, intégrale et axée sur les niveaux physique, comportemental, psychologique et spirituel.

Comme les années précédentes, les cours de yoga donnés par le professeur R. Bèllemère se passent à l'ancienne salle de la ludothèque (derrière la mairie) tous les mercredis de 20h15 à 21h45.

Le prix établi à l'année est de 155 € (soit environ 5 € la séance). Il est toujours possible de venir nous rejoindre en cours d'année, tout est adaptable, et la première séance est libre.

Contact : Marie Thérèse Cuenot 03 81 49 57 02



Les ateliers de travaux manuels

Les ateliers accueillent ses adhérents à la salle du 3ème âge de la mairie les lundis après-midi de 14h à 17h et les lundis soir de 20h30 à 22h30.

Chaque année le dernier week-end de septembre, la manifestation "les arts du coin" est organisée à la salle des fêtes de Levier. Cela permet à tout le monde de découvrir et d'apprécier le travail et le talent de nombreux artistes.

Helena Vouge 03 81 49 32 38
(responsable du lundi après-midi)
Marie Hélène Berthod 03 81 49 58 90
(responsable du lundi soir)

La Danse Country

Le club de danse country existe depuis septembre 2011, il compte à ce jour 35 danseurs répartis en 2 groupes. Les entrainements ont lieu les mercredis de 18h30 à 20h pour les confirmés et de 20h à 21h pour les débutants à la salle de ping pong du collège St Joseph.



L'idée que l'on se fait de la danse country se limite bien souvent à quelques clichés (taper du talon, sauter, etc...). Elle est pourtant avant tout une expression corporelle qui pratiquée en groupe devient une expression culturelle. Elle est révélatrice d'un mode de vie, c'est pourquoi s'y ajoute les accessoires tels que les santiags et les chapeaux. Elle véhicule des émotions et apporte un sentiment d'unité à un groupe animé par les mêmes mouvements et un rythme commun. Mais elle demeure avant tout un divertissement. Au cours de l'année, le club participe à de nombreuses activités, démonstrations à la journée des artisans, au camping de Levier, à la ronde des sapins, à la fête du cheval au rondé, au comice et à des bals dans toute la région. Nous organisons aussi notre bal annuel à la salle des fêtes en fin d'année.

Le début de l'histoire Levi'S country est écrit, si vous désirez écrire la suite avec nous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : **Christelle Bouriot 03 81 49 51 80**
gacbouriot.christelle@wanadoo.fr

ADMR de LEVIER



L'ADMR apporte chaque jour des services sur mesure et des services de proximité qui s'articulent autour de 3 grandes gammes :



La gamme AUTONOMIE permet aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certaines que leur quotidien est assuré

- Ménage, entretien du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas
- Téléassistance FILIEN ADMR...

La gamme FAMILLE permet de faire face aux obligations de la vie, ponctuellement ou quotidiennement.

- Garde d'enfant à domicile
- Soutien aux familles

La gamme DOMICILE facilite la vie, pour une ou plusieurs heures par jour. Ces prestations sont réalisées grâce au service ADS

- Ménage, repassage, petit bricolage, petit jardinage...

L'ADMR, la référence du service à la personne.

L'ADMR est agréée qualité et reconnue par les grandes institutions nationales et départementales. Nos services peuvent être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales et les organismes sociaux. 50 % des coûts sont déductibles de vos impôts.

L'ADMR de Levier vous accueille au 28 rue de Salins :

- mardi et mercredi de 10h30 à 12h
- jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Vous pouvez également nous joindre au 03.81.89.58.04

(un répondeur est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture) ou par mail : admrlavier@fed25.admr.org

Une équipe de bénévoles se tient à votre disposition pour vous apporter le meilleur service :

Claude VIEILLE : Président de l'Association, responsable ADS, responsable Portage repas
Catherine MAIRE : Vice-Présidente et responsable Famille
Françoise VUILLERMET : Secrétaire, responsable Personnes Agées et Handicapées, responsable Plannings
Nicole GUINCHARD : Trésorière
Etienne CUENOT : Responsable Téléassistance

Si l'entraide et la solidarité sont des valeurs qui vous animent, alors contre un peu de votre temps, venez les partager avec nous ! Devenez bénévole à l'ADMR, une mission passionnante !

AFP • EHUD

L'Association EHUD est une AFP (Association Familiale Protestante) membre de l'UDAF 25 (Union Départementale des Associations Familiales).

Notre activité principale est la vente d'habits d'occasion ce qui permet entre autre de participer au recyclage environnemental.

L'argent des ventes récolté nourrit aujourd'hui plus de 400 enfants chaque dimanche au travers de l'O.N.G. « Agir » implantée au Burkina Faso.

Nous avons envoyé ponctuellement des vêtements au Burundi (Gros stock d'été) ainsi qu'en Ukraine (gros stock d'hiver). Pareillement certains dons de vêtements pour les familles Françaises en grande détresse sont faits spontanément lorsqu'ils sont munis d'un justificatif des services sociaux.

Nous participons aussi par le biais de petits dons (vêtements, brocantes, peluches, CD...) au Noël des résidents du foyer de vie Rousset à LEVIER, afin de combler cette journée de petits cadeaux. Mais EHUD n'est pas seulement la vente d'habits, nous avons beaucoup de projets notamment celui d'intervenants extérieurs pour partager leurs savoirs et talents exemple cuisine,

informatique, coutureEt en ce sens nous recherchons des bénévoles volontaires et engagés pour nous donner un « coup de main ».

Pour 2014 malheureusement nous n'aurons plus le local actuel, ce qui contraint l'association à se mettre en veille malgré notre grande motivation, cependant nous sommes à l'écoute de toute proposition pour un local sur le secteur de LEVIER.

Présidente : Chloé Mercier
Secrétaire : Danièle Pétament
Trésorier : Mouloud Hadjeb
Contact : Chloé Mercier au 06 45 48 75 78
et par email : afp.ehud@gmail.com



ALCOOLIQUES ANONYMES "AL-ANON" AIDE AUX PROCHES

Les 2 & 3 février 2013, se tenait à Montferrand-le-château la 25^e Convention Régionale des Alcooliques Anonymes de Franche-Comté, réunissant sur les 2 jours plus de 180 personnes. Ce rassemblement de tous les groupes de la région, est chaque année un temps fort dans la vie de notre association. En 2014, elle aura lieu les 22 & 23 février, au même endroit.

Le groupe de Levier de l'Association «Alcooliques Anonymes», accueille et reconforte, comme tous les autres groupes de l'association dans le monde, toutes celles et tous ceux qui, vaincus par la maladie et ses conséquences, se reconnaissent «impuissants devant l'alcool» et décident d'accepter de l'aide pour s'en sortir. Nous nous retrouvons tous les jeudis soirs à 20 h 30 à la salle du club à l'hôtel de ville, exclusivement entre malades alcooliques, sauf le dernier jeudi de chaque mois, où la réunion dite «ouverte», accueille toute personne proche d'un malade ou simplement intéressée par notre association.

C'est par les témoignages de nos vécus de malades alcooliques que nous nous aidons à nous rétablir. Car nous avons enfin compris que seuls nous ne pouvions rien contre cette addiction. N'ayez pas peur de prendre contact avec nous, nous sommes tous pareils: vaincus par la maladie, nous nous en sortons par l'entraide et redécouvrons les joies de la vie sans alcool, un jour à la fois.



Nos membres fondateurs ont compris que cette maladie est non seulement une atteinte physique mais surtout un mal psychique, qui nécessite un changement dans notre façon de fonctionner. Grâce à un programme de rétablissement, nous améliorons ce qui nous gêne dans notre vie, et reprenons goût à l'existence.

Par la thérapie de la parole, nous nous libérons de notre fardeau au fil des réunions, et nous devenons capables d'accueillir les nouveaux membres qui nous rejoignent pour demander notre aide. Si vous voulez continuer de boire, c'est votre problème, mais si vous avez le désir d'arrêter, cela devient le nôtre, et nous ferons tout pour vous aider à y parvenir.

Parallèlement, les conjoints ou les proches de malades peuvent eux aussi se rétablir des dégâts causés par la maladie grâce à des réunions et à un programme calqué sur celui des malades alcooliques. L'association «AL-ANON» se réunit également tous les jeudis soirs.

Les réunions ont lieu tous les JEUDIS à 20 h 30 à la « salle de musique » à l'hôtel de ville pour les malades alcooliques, et à la salle à droite au rez-de-chaussée pour l'entourage.

**Pour nous contacter, vous pouvez appeler le:
03 81 49 57 02, ou le 06 03 50 78 08**

Association des **Donneurs** de sang bénévoles

L'Association des Donneurs de sang de LEVIER a été créée en 1974 et regroupe 19 membres actifs et délégués des communes environnantes.

En 2013 ont été organisées à la salle des fêtes :
- 5 collectes de sang recueillant à chaque fois une moyenne de 75 dons.

Quelques jours avant une collecte, l'EFS vous contacte maintenant par E-mail, par SMS ou par les deux à la fois; répondez bien à l'E-mail en cochant votre présence ou non à cette collecte.

Ainsi l'EFS pourra évaluer le nombre de donateurs potentiels et déterminer le nombre de médecins et infirmières nécessaires.

Pour la collecte de sang, rappelons qu'il est recommandé de ne pas être à jeun. Après avoir rempli un formulaire confidentiel et après un bref entretien avec un médecin de l'EFS, toute une équipe de charmantes infirmières vous accueillent et vous prélèvent gentiment et sans douleur environ 450 ml de sang.

Pour vous remercier de votre don et de votre courage, l'Association et ses aimables bénévoles toujours fidèles au poste (Simone, Colette, Emile et Raymond) vous offrent ensuite une collation que vous aurez bien méritée.

Par l'intermédiaire des journaux et télé, il est rappelé régulièrement que les dons de sang sont encore insuffisants, que les besoins se font de plus en plus pressants.

Alors n'hésitez plus, faites fi des tabous et de vos peurs ancestrales, **VENEZ AUX PROCHAINES COLLECTES, VENEZ FAIRE DON D'UN TOUT PETIT PEU DE VOUS-MÊME.....VOUS EN SEREZ FIERES !!!!!!!**

Prochaine collecte : mercredi 4 décembre 2013 de 16h à 19h (Salle des fêtes de levier)

Prochaines collectes 2014: (salle des fêtes de Levier)

**DON DU SANG : mercredi 5 Mars 2014 (16h à 19h)
24 septembre 2014 (16h-19h) • 7 Mai 2014 (9h -12h30)
3 Décembre 2014 (16h-19h) • 16 Juillet 2014 (16h-19h)**

Au nom de l'EFS et de l'Association, merci à toutes et à tous !
Pour tous renseignements vous pouvez vous connecter sur Internet **www.dondusang.net** ou téléphoner **au 03 81 61 56 15**

Vivre à l'Hexagone

L'EHPAD de Levier est devenue partie du CHI de Haute Comté (Centre Hospitalier Intercommunal) avec Pontarlier, Nozeroy et Mouthé. Nous avons fait des échanges avec ces établissements pour la semaine du goût et du chocolat.

D'autres sorties et animations ont été réalisées :

- Sortie jonquilles avec goûter à Renédale à l'Auberge du Moine,
- Théâtre à la bibliothèque de Levier,
- Repas conviviaux, chorale, concert, anniversaires des résidents,
- Décorations de Noël.

Des bénévoles viennent chanter avec les résidents après l'office du vendredi. Un thé dansant a été organisé à l'EHPAD ainsi que notre loto annuel. Le jeudi a lieu la gymnastique avec l'EPMM.



L'association remercie tous les bénévoles et le personnel pour leur dévouement et soutien ce qui nous permet d'améliorer le quotidien des personnes âgées afin de préserver leurs fonctions physique et psychique.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Présidente : Marie-Hélène Berthod - Vice-Présidente : Marie-Thérèse Cuenot - Trésorière : Ghislaine Bonnet - Secrétaire : Yvette Tonnin

A.P.E.L.

(Association des Parents d'Élèves) Ecole Jeanne d'Arc et Collège St Joseph

L'Apel comme à son habitude s'est chargée de diverses manifestations pour recueillir des fonds qui ont servi en particulier aux divers transports des élèves pendant l'année scolaire 2012-2013 ainsi que pour les voyages de fin d'année.

Entre autres actions la vente d'huîtres et d'escargots, la vente de fleurs et de replants au printemps, repas de fêtes d'écoles et marché de Noël.

Mais l'APEL c'est aussi la participation à des après-midi avec les enfants de Jeanne d'Arc comme la venue du Père Noël, la présence auprès des élèves de St Joseph qui ont des questions concernant leur orientation et la participation aux conseils de classes.

Toutes ces différentes actions seront reconduites pour l'année scolaire 2013-2014.



Numéros utiles

Ecole Ste Jeanne d'Arc : 03 81 49 52 27

Collège St Joseph: 03 81 49 53 82 :

college.levier@scolafc.org

M. Belpois Alexis président :

09.53.97.70.84 alexis.belpois@gmail.com

Mme Cadoret Christelle vice-présidente : 03.81.89.50.86

Mme Defrasne Véronique secrétaire

Mme Bole-richard Marie-Odile trésorière

Le CLUB DE L'AMITIE

Se détendre, passer de bons moments au club de l'Amitié le mercredi après-midi, chaque semaine, quel bon moyen de rompre la solitude. Occasion aussi de tisser des liens d'amitié, d'agrémenter notre existence tout en offrant des services à la collectivité locale. En plus des activités traditionnelles, jeux de société, petites randonnées, loto, des journées festives sont proposées (con'ifer, repas de Noël...) sans oublier les incontournables anniversaires : cette année 1 nonagénaire et 4 octogénaires. A signaler un après-midi à la maison de retraite pour ne pas oublier nos anciens, et un après-midi pétanque au boulodrome.



L'année 2013 restera marquée par notre participation au fleurissement des rues de Levier à l'occasion du comice. Sept après-midi furent consacrés, pour une dizaine d'entre nous, à la confection des fleurs à partir de sacs plastiques (6000 fleurs sur 12000); fleurs qui furent ensuite fixées sur les sapins.

Dans nos après-midi, un moment attendu, c'est la collation où l'on s'informe mutuellement des événements du village, où l'on parle de ses petits problèmes de santé, de la vie de tous les jours tout simplement.

Alors venez nous rejoindre, plus nous serons nombreux, plus il y aura d'échanges et de joie à se retrouver. Rendez-vous tous les mercredis, salle du club de 14 à 17 heures. Les activités pour 2014 seront sensiblement identiques à celles de 2013.

Présidente: Marie-joséphine Lacroix
mariejoseph.lacroix@orange.fr - 03 81 49 51 38
Vice président : James Corroyer.
Trésorière : Claire Demontrond.
Secrétaire : Denis Bonnet.



193^e section • AFFAA du Doubs

Le dimanche 14 avril 2013 la 193^e section des AFFAA du Doubs a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes des FOURGS sous un soleil printanier. La salle était mise gracieusement à disposition par la Mairie. Après l'accueil des adhérents par le Président Albert PECCLET la séance a débuté par l'annonce des personnalités excusées. Le Président a ensuite demandé une minute de silence et de recueillement en souvenir des membres disparus dans l'année écoulée et des militaires français tombés sur les divers théâtres d'opération. Le Président a remercié Mr le Maire MONNIER pour son accueil puis le secrétaire a retracé toutes les sorties des porte-drapeaux, en particulier Mr Jean-Pierre MAIROT à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Le trésorier Bernard DEFASNE a présenté les comptes 2012 et obtenu quitus de sa gestion. La réélection du tiers sortant a reconduit les membres dans leurs fonctions. La journée s'est poursuivie par une cérémonie au monument aux morts du village, en présence de Mme la députée Annie GENEVARD, de la Présidente du Saugét, de Mr le Maire, et des Anciens Combattants et porte-drapeaux des FOURGS, des VOSGES, de la HAUTE SAONE. Les différentes sonneries ont été exécutées par la musique de LABERGEMENT STE MARIE. Après le dépôt de gerbes et La Marseillaise la médaille des AFFAA a été remise à Mr René BAUD. Une très belle messe célébrée

par le curé RUFFIOT accompagné du diacre HUGUENIN a clôturé la cérémonie. Un grand merci à la chorale. La municipalité des FOURGS a offert le vin d'honneur, avant un repas de plus de 60 convives agrémenté d'une tombola.

Président : Mr Albert PECCLET
Secrétaire : Mr Marcel PIRANY
Trésorier : Mr Bernard DEFASNE



AMICALE FFI - SECTEUR LOUE-LISON GR75

L'assemblée générale du GR75 FFI Loue Lison s'est tenue à la Mairie de REUGNEY en présence de Mr le Maire RONOT, Conseiller Général, Mr MANGIN Gérard Président FFI Loue Lison, Mr CORBET Robert Président Honoraire, des porte-drapeaux des Anciens Combattants de REUGNEY, de l'UNC ORNANS ainsi que du porte-drapeau FFI, Mr MARADAN Jean.



Le Président MANGIN a retracé les activités du GR75 pendant l'année écoulée. Tous nos remerciements à Mr le Maire de REUGNEY, Conseiller Général, qui après son allocution a fait

observer une minute de silence en hommage aux compagnons disparus et a remercié les membres du bureau pour leur présence lors des grandes cérémonies commémoratives à nos compagnons décédés en 2012. Le secrétaire a présenté le rapport moral, l'activité 2012 et les activités 2013, puis le trésorier Philippe De La ROCHEFOUCAULD a annoncé le bilan financier positif et obtenu quitus pour sa gestion. Au cours de cette assemblée nous avons eu une pensée pour Mr Louis PHILIPPE membre de la section qui a fêté ses 104 ans le 8 février 2013.

A l'issue de la réunion une cérémonie s'est tenue au Monument aux Morts de REUGNEY au cours de laquelle des médailles furent remises : médaille d'argent à Anne GRESSET, Lucien VIRATELLE, Michel PREVALET et Mr le Comte De La ROCHEFOUCAULD ; médaille d'or à Mrs Gabriel PREVALET, Albert PECCLLET et Marcel PIRANY. La municipalité a ensuite offert le vin d'honneur très apprécié ; le traditionnel repas a eu lieu à la ferme auberge d'Ully.

Président : Mr Bernard MANGIN
Vice Président : Mr Albert PECCLLET
Secrétaire : Mr Marcel PIRANY
Trésorier : Mr le Comte de La ROCHEFOUCAULD

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS • SECTION DE LEVIER

En 2013, notre section s'est rassemblée à plusieurs reprises :

- le 7 avril à Villers sous Chalamont pour notre journée du souvenir
- les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre lors des cérémonies patriotiques.



- notre voyage annuel d'une semaine nous a fait découvrir la magnifique région des Alpes de Haute Provence (photo prise au sommet de l'Izoard).

- le samedi 14 septembre, avec la section de Frasne, nous avons reçu le Congrès Départemental avec la participation de 700 adhérents et épouses ; au cours de la manifestation, devant le monument aux morts de Frasne, Constant DESCOURVIERES, Alain GROS, et Claude PARRIAUX ont été décorés de la médaille commémorative ALGERIE.

Notre section a déploré les décès d' André JEANNIN de Chapelle d'Huin, Colette MAGNET veuve d'Emile de Septfontaine et Jacques ROLET de Villeneuve d'Amont.

Malgré les années qui s'écoulent notre section essaie de rester active et solidaire.

Le Président, Georges BULLIARD

ANCIENS COMBATTANTS

Nous sommes heureux d'accueillir Mr Henri FOREST et Mr Claude BOURGEOIS, nouveaux adhérents à la section. Nos félicitations à Simone et Désiré PARROD à l'occasion des noces de diamant fêtées en début d'année.

Ce qu'ont vécu les Anciens Combattants ne doit pas être oublié par les générations futures. Pour nous, les anciens, il faut transmettre aux jeunes ce que nous avons vécu à certains moments de notre

existence et un « message de paix et de solidarité ».

Les commémorations du 8 mai à Levier et du 11 novembre à Granges Maillot et à Levier se sont déroulées dans le recueillement et nous remercions tous les participants, élus, pompiers, musique, ... de s'associer aux cérémonies du souvenir.

Vice-président : Maurice LOCATELLI
Secrétaire / trésorier : Gilbert LETONDAL

Naissances

GÜL Bilal	16/01/2013
AVDATEK Semih	03/02/2013
JACQUET Érine Fanny Marie	15/02/2013
LITIM Nathan Marcel	20/02/2013
OREN Tizio	27/02/2013
AVDATEK Nisa Havva	03/03/2013
CUENOT Louane Amélie Johanne	20/03/2013
BAVEREL Alizée Fabienne Michelle	10/04/2013
DEBENEST Yaëlle	11/04/2013
DEL TORCHIO Enzo Patrick David	15/04/2013
CEYLAN Alya	21/04/2013
DUMOND Elodie Julie	26/04/2013
PAHIN Leny Pierre Paul	26/04/2013
LARCHER Alicia	30/04/2013
DÉBOIS GIRARD Mathéo Claude	08/05/2013
CORNIER Bastien Joris	29/05/2013
LEVRET Lison Mercedes	19/06/2013
OLÉRON Anaïs Marie Pascale	19/06/2013
DEVAUX Alessio Claude Gérard	24/06/2013
MÉNÉTRIÉ Ilan Matthieu Stéphane	11/07/2013
LOUVRIER Kenzo Henri Alain	23/07/2013
REVI-SIGNORAT Théo	01/09/2013
LOMAZZI Noa Albéric Stecy	03/09/2013
LOMAZZI Paolo Anthony Catherine	03/09/2013
MILLOZ Candyce Emilie	07/10/2013
TOGNOL SEURRE Stan Heïdi Frédéric Jéssica	15/10/2013
RÉGNIER Clémence Alexandra Jeanne	18/10/2013
NEVES MOREIRA DE SOUSA Matéo Fernand Manuel	20/10/2013
SCHIFFMANN Axel Charles Paul	20/10/2013
TAVARES Caroline Alexandra Stéphanie	22/10/2013
MAIRE Noah Alexandre Allan	23/10/2013
BERNARD Dani Christian	26/11/2013
TESSITORE Amélie	01/12/2013

Mariages

• BERTIN Stéphane Pascal Dominique et MICHEL Sophie Marie Françoise	01/06/2013
• ZATTARIN Arnaud Louis et BUA Anne-Cécile	12/07/2013
• BOLE Sylvain Noël Florent et GURTNER Clémence Marie Thérèse Odile	20/07/2013
• COURVOISIER François Gilles Camille et MERLE Christelle Julie	31/08/2013
• COEURDEVEY Raphaël Jean Marie et COMTE Marielle Marie Louise Monique	07/09/2013
• LONCHAMPT Benoît Henri Marie et MAUGAIN Gaëlle Roseline Gabrielle	14/09/2013
• HUGUES Julie Constance Blanche et PASTEUR Sébastien Marie Jocelyn Richard	16/11/2013

Et, à PONTARLIER : JACQUIN Valérie et PETITGUYOT Sébastien

Etat civil

Etat au 19 décembre 2013

Décès

SIRUGUE Juliette Marie Dorothee épouse CAFFOT	97 ans	03/01
• JEANNIN André Emile Maxime Joseph	80 ans	12/01
COURTOIS Simone Henriette Léontine épouse VALLET	89 ans	15/01
LETONDOR Thierry Marie Claude Daniel	59 ans	01/02
• PRITZY Monique Emilienne Noémie épouse RENAUD	86 ans	02/02
CORDIER Charles Roger	85 ans	06/02
• BRUN Pierre Xavier Marie	89 ans	08/02
OUDET Robert Arsène	89 ans	18/02
• GROS Edouard Emile Adrien	80 ans	20/02
CUENOT Bernadette Marie-Thérèse épouse PRÉVALET	94 ans	21/02
CUENOT Alain Marie Paul	60 ans	22/02
• MAGNIN Marie Maria épouse LACHAT	89 ans	01/03
• CHOPARD DIT JEAN Régis Paul Joseph	82 ans	02/03
• GRILLOT Yvette Marie Antoinette épouse SALVI	83 ans	09/04
• MIGONNEY Marcelle Marie Lucie épouse LAITHIER	102 ans	27/05
POINTURIER Marie France Colombe épouse VOUILLOT	91 ans	02/06
MARADAN René Joseph Charles	88 ans	14/06
• RONDÉ Gilberte Nicole épouse TROUTTET	73 ans	02/07
• LEUBA Fernand Maurice	92 ans	04/07
COTE-COLISSON Gisèle Germaine Valentine épouse ROSSIER	81 ans	26/06
PREVALET Hélène Madeleine Irma	88 ans	26/09
• DEBONLIER Monique Madeleine Elis épouse LEMAÎTRE	79 ans	27/09
• GRATTARD Zélia Aglaé Emilie épouse COURTET	96 ans	21/10
BARBINI Marie-Louise	93 ans	08/11
MAIRE Bernard Henri Denis	77 ans	04/12
• ROUSSILLON Henri Élie Ulysse		09/12
• REGNIER Pierre Ernest Vital	91 ans	11/12
ALLEMAND Jean	88 ans	16/12

• = maison de retraite

Ont été inhumés à LEVIER :

MARGUIER Georges 27 janvier

DELAMARCHE Fernand 26 avril

PREVALET Corinne épouse AWUSA 27 mai

ROUSSET Georges 10 juillet



Directeur de la publication : **ALBERT JEANNIN** • Conception : www.massot-publicite.com - Pontarlier